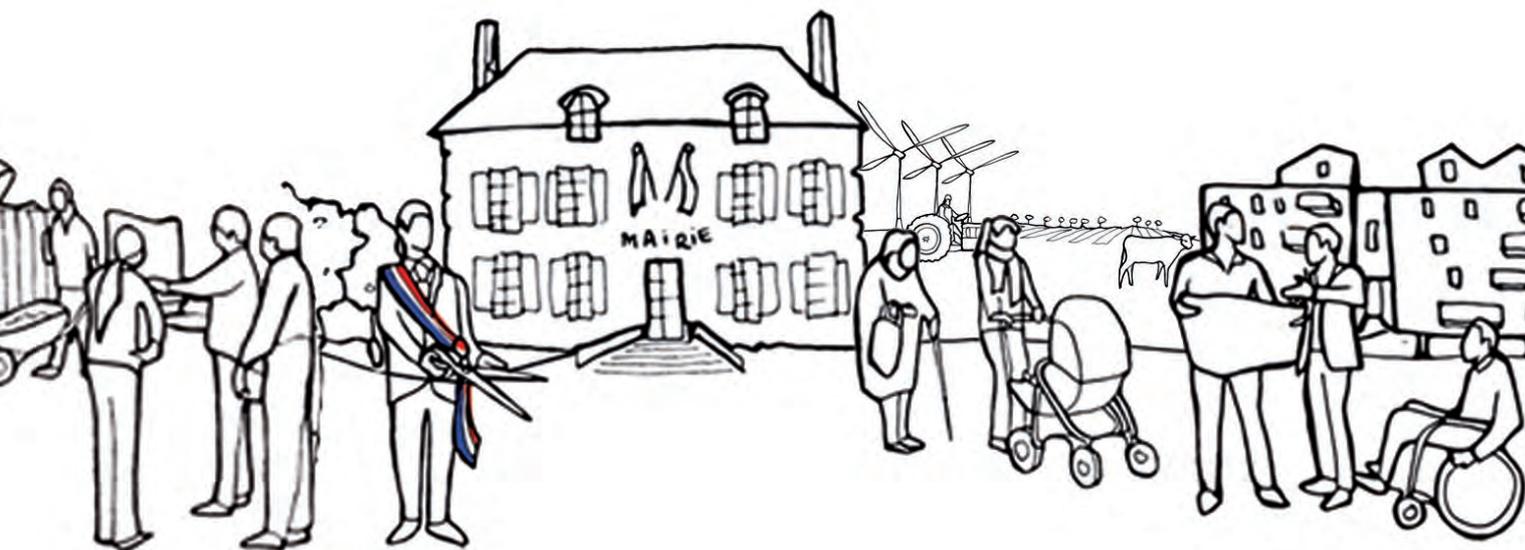


Rapport d'activités

et actions en cours - juin 2013 à mai 2014



De nouveaux défis : le CAUE répond présent !



Edouard Fournier

Président du CAUE 91
Président délégué du Conseil général
de l'Essonne en charge des nouvelles
technologies.
Conseiller Municipal de Brunoy.

Pour les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), l'année écoulée a été riche en bouleversements. Le contexte législatif, avec l'adoption de tout un cortège de textes traitant de décentralisation, de logement, d'urbanisme, d'environnement et de patrimoine, a entraîné une profonde modification des conditions d'exercice de ces structures.

Ces changements ont permis d'engager une vaste réflexion au plan national. Comment participer à l'acte III de la décentralisation ? Comment, à l'heure d'une nécessaire transition énergétique de notre société, accompagner au mieux les projets d'habitat et d'aménagement des territoires ?

Le Congrès national des CAUE, qui s'est tenu les 10 et 11 juin 2014, a permis de fournir un certain nombre de réponses à ces questions. Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, a quant à elle rappelé une fois de plus son attachement aux missions d'intérêt public remplies par les CAUE.

Alors que les habitants continuent légitimement de demander une amélioration de leur cadre de vie, il est plus vital que jamais pour les collectivités territoriales de pouvoir s'appuyer sur des compétences spécifiques en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, grâce à une offre locale d'ingénierie bien identifiée, partagée entre secteurs public et privé.

Dans un cadre mouvant, qui a créé des incertitudes quant au financement de ses missions, le CAUE de l'Essonne s'est mobilisé et a poursuivi avec énergie ses activités en fournissant un service direct et indépendant au public, dont la vocation est autant culturelle, pédagogique, que technique.

Au plus proche des préoccupations des communes, le CAUE de l'Essonne a complété son offre de ressources par une nouvelle collection pratique : « Questions de terrain », qui accompagne la réflexion des élus, dont certains entament un nouveau mandat. Il en est de même des Ateliers du territoire en Mouvement, ou encore des Itinéraires de visites, pour ne citer que quelques unes des nombreuses actions menées par le CAUE de l'Essonne en 2013-2014.

Ce rapport d'activités, qui les présente dans toute leur diversité, est un nouveau témoignage des missions remplies par le CAUE, plus cruciales que jamais.



chapitre 1

CONSEILLER passer de l'intention à l'action

- 1 - Comment mettre en place le projet communal : Accueillir des logements, valoriser le cadre de vie p. 8
- 2 - Le patrimoine d'aujourd'hui pour demain p. 9
- 3 - Faire projet en intégrant la transition énergétique p. 10
- 4 - Biodiversité et paysage : des outils pour le projet urbain p. 11
- 5 - A l'échelle du département, participation aux réflexions et décisions p. 12
- ZOOM sur : Trois actions avec le Conseil général p. 13

chapitre 2

TRANSMETTRE décrypter les enjeux

- 1 - Sensibiliser à la ville et à l'architecture p. 16
- ZOOM sur : Jeunes balades urbaines - Devenir acteur de son quartier ! p. 17
- 2 - Former à la transition écologique des territoires p. 18
- ZOOM sur : Les journées mondiales de l'urbanisme p. 19

chapitre 3

EXPERIMENTER anticiper l'évolution des territoires

- 1 - Mettre en réseau maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre et acteurs de la ville : Essonne Aménagement Exemplaire p. 26
- 2 - Territorialiser la transition énergétique et écologique p. 23
- 3 - Mener une réflexion partagée sur l'évolution des territoires essonniers p. 24
- 4 - Les ateliers universitaires du territoire en mouvement p. 25
- 5 - Faire projet par la médiation culturelle à l'échelle métropolitaine p. 26
- 6 - « Images d'Avenirs en Essonne » p. 27

chapitre 4

DIFFUSER activer le partage des savoirs

- 1 - Une sélection documentaire au service de la réflexion et de l'action p. 30
- 2 - Des outils globalisés à l'échelle de l'Île-de-France p. 31
- 3 - Une ligne éditoriale qui s'étoffe d'année en année p. 32

chapitre 5

Les CAUE, une plateforme nationale d'expertise

- 1 - Le CAUE : Une association départementale, un réseau régional et national p. 36
- 2 - Le CAUE de l'Essonne dans le mouvement des Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement p. 38
- ZOOM sur : Le congrès national des CAUE p. 39
- 3 - Le CAUE, un lieu d'échange et de réflexion avec ses partenaires p. 40

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. [...] En conséquence [...] des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. [...] »

>> Extraits de la Loi du 3 janvier 1977

Quatre missions définies par la loi : conseiller, sensibiliser, informer, former

« ... le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou, d'environnement... »

« ... le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'oeuvre... »

« ... le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... »

« ... le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

>> Extraits de la Loi du 3 janvier 1977, article 7

Ces missions ont été confortées par la Loi SRU du 13 décembre 2000 :

« Les communes ou établissements publics compétents peuvent avoir recours aux conseils du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme. »

>> [art. L-121.7 alinéa 3]

Les CAUE exercent leur missions dans un cadre déontologique :

la charte d'intervention des CAUE – extrait

« Les CAUE sont :

- Des outils de la solidarité des collectivités territoriales. Leur rôle est de faciliter, dans chaque département, les équilibres entre les territoires et l'exercice des compétences issues des Lois de Décentralisation.
- Des associations ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et le lieu du débat sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.
[...]
- Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur la base de principes fondamentaux tels que :
 - L'indépendance par rapport aux enjeux, notamment financiers. La recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches.
 - La pluridisciplinarité dans l'approche, l'analyse et le traitement des problèmes. [...] ».

conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de l'essonne

L'intérêt des publics, au cœur des missions du CAUE

Vingt lauréats, au service de dynamiques citoyennes, de projets architecturaux inventifs et de reconversions du patrimoine existant : l'édition 2013-2014 d'Essonne Aménagement Exemplaïre (EAE) a apporté la preuve de l'extrême vitalité dans notre département d'initiatives qui conjuguent créativité, solidarité et respect de l'environnement.

Malgré des finances locales de plus en plus contraintes, les collectivités locales démontrent qu'elles peuvent prendre leur destin en main : à Athis-Mons, le pari de la transition énergétique et du respect du site a été relevé avec l'intégration harmonieuse de 42 logements sociaux bioclimatiques entre l'Orge et le tissu pavillonnaire existant, tandis qu'à Forges-les-Bains, la construction de bâtiments 100% en bois a permis de développer des filières locales. A Viry-Châtillon, la création de 51 logements s'accompagne de jardins vivriers partagés, s'appuyant sur le traitement exemplaïre des eaux de pluie.

Chacune dans la singularité de leur projet, ces initiatives dessinent la carte d'un territoire plus durable, source d'inspiration pour les équipes issues des élections municipales.

Du côté de la société civile, les initiatives fleurissent aussi. Qu'il s'agisse de particuliers, qui comme aux Molières ont choisi de créer une ferme accueillant des personnes autistes, d'associations comme les Potagers de Marcoussis, qui remettent en valeur la production agricole locale aux portes de Paris, ou de la culture avec la Friche de l'Amin Théâtre, dont la programmation prend place sur une ancienne zone industrielle, cette effervescence de projets bien ancrés dans leur territoire démontre l'engagement des citoyens dans les projets d'aménagement.

L'équipe du CAUE est fière d'accompagner et de valoriser ces initiatives. Elle est plus motivée que jamais pour poursuivre et amplifier ses missions, au service de tous les publics.

Evelyne LUCAS, directrice du CAUE de l'Essonne

Conseiller

les élus et maîtres d'ouvrage, les communes, et groupements de communes

Particulièrement attachée à sa mission d'intérêt public, une équipe pluridisciplinaire d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes apporte des conseils aux élus et aux particuliers engagés dans un projet de construction ou d'aménagement. Le CAUE de l'Essonne peut accompagner sur la durée les collectivités dans l'élaboration, la révision ou la modification de leurs documents d'urbanisme, dès la phase de définition et pour initier la concertation, ou encore réaliser des projets de qualité au service des habitants.

Former

Le CAUE de l'Essonne contribue à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, privés ou publics, des professionnels et agents des collectivités qui interviennent dans le domaine de l'urbanisme et de la construction. Au cœur d'un réseau de partenaires, le CAUE de l'Essonne propose des journées thématiques d'échanges, des programmes de formation continue adaptés et de nombreuses visites sur le terrain.

Conseiller les particuliers

Le CAUE donne des conseils aux Essonniens sur les projets de construction ou de réhabilitation de leur habitat. Chaque projet s'inscrit dans un contexte précis, avec ses contraintes sociales, environnementales et culturelles. Le CAUE intègre ces données pour élaborer avec les habitants des projets respectueux des territoires et des ressources naturelles et répondant au mieux à leurs besoins.

Informier - sensibiliser

Le CAUE de l'Essonne effectue une veille constante des lois, directives et règlements dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture, du paysage, de l'énergie et de la biodiversité. Via son site Internet et son centre de ressources, qui fonctionne en réseau avec d'autres CAUE, il est possible d'effectuer des recherches par thème ou par espace géographique, de consulter des revues de presse et de suivre l'actualité éditoriale de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Des expositions, des publications et des événements organisés en collaboration avec d'autres structures du département, permettent d'impliquer un large public, notamment de jeunes.

chapitre 1



CONSEILLER

passer de l'intention à l'action



Dans les territoires, la vie locale se vit au rythme de projets multiples, qu'il faut initier, concevoir et réaliser. Le temps de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'architecture sont des temps longs, qui engagent des périodes de planification, de préparation, de conception puis de construction et d'évaluation.

Le rôle consultatif du CAUE de l'Essonne se situe dans la phase amont de l'initiative et de la préparation du projet, en partenariat avec les différents acteurs et financeurs. Ses interventions s'articulent avec la maîtrise d'œuvre en charge des projets.

Constituée d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes, l'équipe du CAUE opère dans une approche transversale et indépendante. Elle fait émerger les enjeux des opérations envisagées par la collectivité. Les professionnels du CAUE privilégient l'économie de moyens et d'échelle ainsi que la qualité durable des réalisations, ce qui fournit aux élus et à leurs services de véritables outils d'aide à la décision. L'accompagnement des démarches innovantes permet ensuite la diffusion des bonnes pratiques, afin qu'elles essaient sur le territoire.

Pour les particuliers ayant un projet de construction, de réhabilitation, ou d'extension de son logement ou encore d'aménagement paysager, le CAUE propose aussi des échanges avec un architecte ou un paysagiste conseillers, dans le cadre d'un entretien personnalisé. Il s'agit d'une des missions essentielles de service public assurée par les CAUE depuis leur création.

Fondés sur les principes de gratuité et de neutralité, les CAUE jouent un rôle d'impulsion et d'accompagnement d'expériences innovantes, de mutualisation d'informations, d'outils et échanges de savoir-faire, qui s'appuient sur un réseau régional et fédéral des CAUE et des partenaires locaux. C'est cette approche, unique, qui garantit l'efficacité des réflexions et des démarches d'aménagement entreprises.

1 - Comment mettre en place le projet communal : Accueillir des logements, valoriser le cadre de vie

Une démarche en amont et en participation : Saint Chéron en projet.

Dans le cadre de la démarche Saint-Chéron en projet, le CAUE accompagne la commune dans ses questionnements autour de la création d'un nouveau quartier. Pour clore la deuxième période de cet accompagnement, « un temps pour partager », le CAUE organise des cafés participatifs permettant la rencontre et l'échange entre acteurs et habitants.

Suivant l'exemple des cafés-philos, l'objectif est de transmettre et d'échanger des connaissances dans des domaines touchant aux enjeux de notre société, dans une ambiance conviviale.

Chaque soirée porte sur une problématique précise. Deux à trois invités présentent un sujet pendant 45 minutes environ, puis un débat a lieu où chacun est appelé à s'exprimer.

Trois cafés ont été organisés cette année :

- Café énergie :
« A la maison, canalisons notre énergie ! »
- Café eau :
« L'eau pour tous, tous pour l'Eau ! »
- Café déchets :
« A vos marques, prêt...trions ! »

ET AUSSI
PNR DU GÂTINAIS - Atelier BIMBY « Pourquoi et Comment – Construire sur un terrain déjà bâti ? » / MASSY - Organisation de balades urbaines avant les travaux place de France / PNR CHEVREUSE - comité de Pilotage « habiter mieux » / SOISY-SUR-ECOLE - réunion des personnes publiques associées pour l'élaboration du PLU / SAINT-YON - comité de pilotage AEU / VILLECONIN et BOISSY-SOUS-SAINT-YON - réunion des personnes publiques associées du PLU des 2 communes / PREFECTURE DE L'ESSONNE - Rencontres Départementales de l'habitat 2013

Construire et mettre en œuvre le projet communal à Bouray-sur-Juine

Depuis 2010, le CAUE accompagne la commune pour apporter une réponse appropriée au besoin de densification, travaillant notamment à l'intégration de la démarche BIMBY (« Build In My Backyard », qui concerne les zones pavillonnaires) que les élus ont choisi d'inclure dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU).

En 2013, le CAUE a participé à des ateliers de réflexion avec d'autres acteurs (élus, Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, bureaux d'études, professionnels, concepteurs, service territorial de l'architecture et du patrimoine - STAP) sur l'expérience BIMBY comme renforcement d'un projet communal : valoriser le patrimoine existant, maintenir les populations âgées, créer du logement abordable. Voulant partager son expérience, la commune participe aux « Ateliers du territoire » initié par le CAUE (cf. pg 25).

Ce partenariat privilégié va se poursuivre du projet communal d'ensemble à la parcelle. Il fournit une expérience transmissible à d'autres territoires.

Réfléchir avec les habitants à l'évolution de leur quartier à Evry

L'opportunité foncière d'une grande parcelle située au cœur du quartier du Village, témoin vivant de l'histoire de ce qui deviendra la Ville Nouvelle, pose la question de son devenir, et au delà la question du renouvellement du quartier. Située à proximité de l'église, entre la Seine et le centre-ville de la Ville nouvelle, à deux pas de la ligne du RER D, au milieu des parcs et grandes propriétés du bord de Seine, la parcelle dite Pastré a de nombreux atouts.

La ville a engagé depuis de nombreuses années, au travers des conseils de quartiers, l'association des habitants à une réflexion ouverte sur le tissu urbain présent et ses potentialités.

Le quartier a une identité forte et les associations y sont traditionnellement dynamiques.

Le CAUE propose sa médiation, dans cette seconde année d'animation partagée avec la ville, dans le cadre de l'Atelier de Travail Urbain Pastré. Son objectif est double : d'une part, créer les conditions d'un dialogue à long terme afin que les acteurs se comprennent en faisant entendre à chacun les contraintes et les attentes des autres, et d'autre part, de parvenir à des propositions urbaines concertées concrètes, prenant en compte les enjeux du XXIème siècle.



>> Atelier de travail urbain - Évry Village

2 - Le patrimoine d'aujourd'hui pour demain

Accueillir du logement dans le centre historique de Montlhéry

Le CAUE a accompagné la commune pour le montage du cahier des charges de consultation, aboutissant au choix d'un bureau d'études urbaines pour le projet d'aménagement du Centre ville et l'accueil d'une opération de logements. Cette réflexion urbaine, historique, paysagère et environnementale a permis de définir les enjeux d'aménagement d'une parcelle stratégique en centre ville historique, et de guider les choix et orientations de la commune dans l'appel d'offres pour les projets d'aménagements urbains du centre ville, pour un projet d'une écriture respectueuse de la forme, de l'échelle urbaine et des orientations édictées en matière de précautions environnementales au plan national.

Le CAUE a travaillé en étroite collaboration avec l'architecte du Patrimoine (STAP), et les services instructeurs de la Direction départementale des Territoires.

Inscrire une opération dans un site d'exception, à Morigny-Champigny. Analyse d'un éco-projet dans un périmètre historique

La mission de conseil s'est déroulée en deux temps, selon les souhaits de la Commune :

En première phase, la mission a consisté à fournir une assistance destinée à organiser la consultation d'opérateurs susceptibles d'acquiescer un territoire urbanisable en centre bourg. Ceux-ci doivent proposer à la collectivité locale la mise en oeuvre d'un schéma d'orientations d'aménagement territorial.

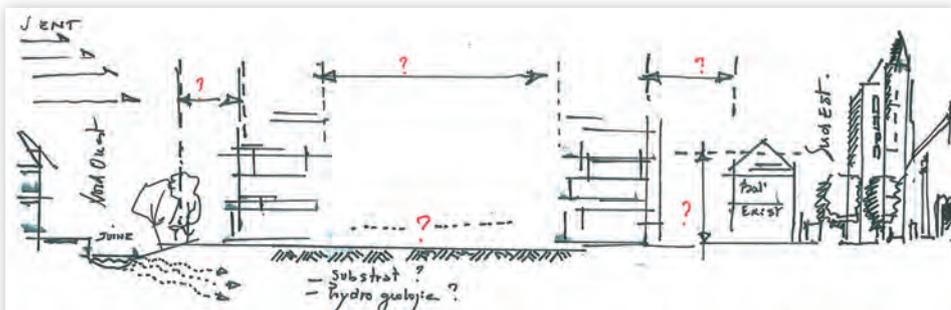
La mission a ensuite constitué à analyser les propositions. Elle est conjointement menée par un groupe constitué du maire de la commune, de l'inspecteur des Sites, de l'architecte des Bâtiments de France et des architectes du CAUE pour, selon les vœux de la Commune, contribuer à préciser les termes d'une valorisation architecturale et urbaine d'un site historique d'excellence.

Agrandir, rénover ou construire sa maison, l'assistance architecturale aux particuliers

L'assistance architecturale gratuite aux particuliers constitue l'une des missions fondatrices des CAUE. La construction, l'agrandissement, la rénovation ne sont plus seulement des actes techniques et financiers. Elles servent un projet individuel, familial et collectif.

En amont du projet, l'architecte conseiller explique la manière de procéder, précise les acteurs impliqués, les étapes et les délais. Il aide les particuliers à formuler leur projet à partir d'une écoute attentive de leurs besoins. Il les aide également, à définir le programme et à vérifier l'estimation budgétaire. Il est un appui pour la conception, en accompagnant la réflexion du particulier vers un projet réaliste, vers une architecture de qualité, respectueuse des réglementations et soucieuse de l'environnement.

Les préoccupations énergétiques véhiculées par les campagnes de communication officielle « J'éco rénove, J'économise » rendent indispensables un regard architectural global qui assure une lecture précise des typologies bâties et des paysages concernés.



>> Morigny, inscrire une opération de logement en centre village.

ET AUSSI

DOURDAN - Commission locale de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) / OLLAINVILLE - diagnostic pour le devenir de la « maison du jardinier, bâtisse de caractère » / BOISSY-SOUS-SAINT-YON - réhabilitation de locaux de l'école maternelle / CHALO-SAINT-MARS - évolution de la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) / RIS-ORANGIS - assistance cahier des charges pour une mission d'architecte conseil de la ville / COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « LES PORTES DE L'ESSONNE » (CALPE) et commune de JUVISY-SUR-ORGE - Charte des devantures commerciales du centre ville.

3 - Faire projet en intégrant la transition énergétique

Analyse et prospective de la cité scolaire à Boissy-sous-Saint-Yon

Afin de réhabiliter et établir un préprogramme pour l'occupation des salles de classes libérées dans le bâtiment scolaire d'origine, cette assistance-conseil porte sur le lancement d'une consultation de concepteurs (marché à procédure adaptée), destinée à engager la réhabilitation et (ou) le réaménagement de parties des bâtiments appartenant à la « cité scolaire » de la commune.

Le CAUE a réalisé un diagnostic succinct de l'état physique de l'ensemble des ouvrages de la cité scolaire, de ses possibilités bioclimatiques, et des besoins, puis a proposé des pistes de réflexion pour la programmation des travaux de réhabilitation ou la création de nouveaux bâtiments afin de répondre aux besoins à venir.

Un travail en atelier a été animé sur des hypothèses d'aménagement de locaux, réunissant élus, parents d'élèves et responsables en charge des activités scolaires et périscolaires, pour procéder à l'écriture d'un préprogramme concerté.

Extension du siège du Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Orge Aval (SIVOA)

Le CAUE a effectué une mission d'accompagnement dans le montage du projet d'extension par phases du siège du SIVOA. Elle a consisté à participer au comité de pilotage d'une Étude-Programme, confiée à un bureau d'études.

Les principales cibles du projet consistent :

- à parfaire la fonctionnalité du site en implantant judicieusement les espaces à construire et ceux à déconstruire ;
- à améliorer le confort climatique de l'ensemble des locaux ;
- à conduire le projet sous l'angle de l'efficacité et de la sobriété énergétique.

Cette étape franchie, la mission se poursuit désormais sur le mode suivi-assistance pour engager sur la base du dossier programme l'appel à candidatures d'équipes d'ingénierie et l'analyse de leurs offres, avant sélection des titulaires du marché.

En partenariat avec le CSTB, lancement d'une enquête « Stratégies énergétiques » des Collectivités territoriales et bailleurs

En raison de sa connaissance fine des acteurs du cadre bâti opérant sur le département de l'Essonne, le CAUE a été appelé par une équipe de recherche du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

Il est associé à la mise au point d'une Enquête-Sondage auprès des bailleurs (publics et privés), copropriétés et collectivités locales, destinée à l'élaboration par le CSTB d'un outil logiciel permettant une élaboration par chacun, des stratégies de Gestion-Rénovation énergie. Il s'agit d'une démarche incontournable pour la mise en œuvre effective des Plans Climat Air Énergie Territoriaux.

L'enquête sera menée au départ auprès d'un échantillon de collectivités locales essonniennes, porteuses d'une vision globale de l'intérêt public sur les territoires, ainsi que sur les points de vue et attentes sur l'outil à construire.

12

ET AUSSI

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE - Cité Val Vert / DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT (DRIEA) - organiser des bases de données cartographiques de typologies de bâtiments existants et les confronter aux politiques locales en faveur de la performance énergétique.

ET ENCORE

CAUE ET JURYS DE CONCOURS - GROUPE 3F - concours programme de 34 logements à Saint Chéron / ONAC - jury de Projet / CHAMPLAN - Procédure de déclaration de Projet - réunion d'examen / COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PLATEAU DE SACLAY - construction du futur conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de la Vallée de Chevreuse sur la commune d'Orsay / VILLEBON-SUR-YVETTE - La cuisine intercommunale Montrouge-Sceaux / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ECOLE - Marché négocié de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une piscine à bassin couvert à Milly-la-Forêt / COURCOURONNES - tennis de l'aqueduc.

4 - Biodiversité et paysage : des outils pour le projet urbain

Biodiversité : l'emboîtement des échelles au service de la trame verte et bleue

L'an dernier, le CAUE éditait un Cahier « Démarches » : « Jardin en chantier, transformer un espace vert ordinaire en jardin expérimental », visant à offrir des exemples et méthodes bousculant les à priori, pour enrichir la biodiversité à l'échelle de notre cadre de vie quotidien. Cette année, c'est la Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne (CALE) qui nous rassemble tous autour d'un projet qui intéresse de nombreux acteurs de l'aménagement et de la biodiversité réunis : la dynamique de gestion durable des espaces verts situés sur les propriétés privées.

La CALE expérimente et met directement en pratique une gestion écologique de ses territoires, jusqu'à faire de la biodiversité le moteur des projets d'aménagement de son territoire. Le CAUE de l'Essonne est un partenaire actif depuis plus de six ans dans le domaine des liaisons douces, du paysage et de la biodiversité, notamment dans l'accompagnement des « 15 projets pour 2015 ».

Les collectivités territoriales sont amenées à travailler sur la gestion des espaces publics de manière plus respectueuse de l'environnement, afin de limiter l'usage de produits nocifs pour la santé des agents et des habitants, mais aussi pour favoriser le tracé des trames vertes et bleues. Ce travail est réalisé avec les bailleurs sociaux du département, qui possèdent une part importante des espaces ouverts, non imperméabilisés, en milieu urbain.

Le paysage, un outil de planification écologique

Les communes du département témoignent au cours d'ateliers-débats de leurs expériences en matière de prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement et l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

L'atelier du 13 juin 2013 a permis de faire remonter des initiatives innovantes où la trame verte et bleue (TVB) devient un axe de projet urbain renouvelé. Dans des contextes urbains diversifiés, l'approche transversale du paysage qui croise l'enjeu des continuités écologiques devient une ressource au service du projet communal.

Faisant suite au « Guide des paysages naturels et urbains de l'Essonne », aux trois Parcours-Paysage, ces projets locaux, comme les nombreuses questions posées lors de cet échange fructueux, ont fait l'objet d'un livret dans la collection « Questions de terrain ».

Le CAUE accompagne les communes dans cette lecture d'échelles emboîtées sans laquelle on ne peut aborder la question des trames vertes et bleues et la nécessaire prise en compte du SRCE (schéma régional de cohérence écologique) dans les projets locaux.

Enjeux des lisières agricoles pour le projet urbain à Saulx-les-Chartreux

Nourrir la ville en cultivant ses lisières, imaginer les échanges de toute nature entre ville et territoire agricole qui souvent se tournent le dos : c'est dans cette rencontre riche et multiple que la question de la lisière apparaît comme l'enjeu majeur des territoires péri-urbains.

Ce qui est figuré par un simple trait sur les documents d'urbanisme devient l'épaisseur d'un projet de territoire. L'amélioration du cadre de vie et de travail est l'enjeu qui conserve sa vocation à ces territoires à la fois agricoles et urbains.

Le CAUE de l'Essonne analyse les mécanismes urbains et agricoles dans une même lecture. Leurs interactions reconnues sont le garant de la réussite de cette entreprise au long cours.

Le CAUE de l'Essonne accompagne depuis plusieurs années l'association du Triangle Vert dans la définition des typologies de ces lisières et plus largement, veille à formuler les conditions de cette rencontre qualitative entre urbain et territoire agricole. La création d'outils simples, pédagogiques et pragmatiques pour atteindre ces objectifs se fait à plusieurs échelles : de la perception à grande échelle jusqu'au détail de la clôture des acteurs de la lisière.

ET AUSSI
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE – Conseils de développement dédiés à la réflexion sur l'agriculture péri-urbaine dans le Val d'Orge / PNR CHEVREUSE - Plan Paysage et biodiversité du Plateau de Limours / CHRONOS sur le Plateau de Saclay, dans le cadre de la Semaine Agriculture et Paysage de la Fédération nationale des CAUE / MASSY - projet pédagogique architecture-arts plastiques - travail sur jardin en ville, ville-jardin / RÉGION ILE DE FRANCE - le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), document de référence pour la préservation et la restauration des continuités écologiques / RÉSEAU RURAL ET PÉRI-URBAIN - Groupe de travail « gestion de l'espace ».

5 - A l'échelle du département, participation aux réflexions et décisions

Le CAUE de l'Essonne et le Conseil général de l'Essonne ont signé une convention de partenariat élaborée pour la période 2012-2014. Celle-ci établit les modalités de financement du CAUE suite au vote de la Taxe d'Aménagement par le Conseil général, dont une partie est reversée au CAUE. La convention définit les orientations du partenariat afin de développer les synergies entre les actions initiées par le CAUE et les politiques départementales.

Ainsi, l'action du CAUE doit permettre de concourir aux **trois grands objectifs portés par le département** :

- contribuer à l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des Essonniens par la protection et la valorisation des paysages urbains et naturels et des espaces publics ;
- favoriser une urbanisation plus respectueuse du territoire et de ses ressources ;
- renforcer la cohésion sociale et territoriale.

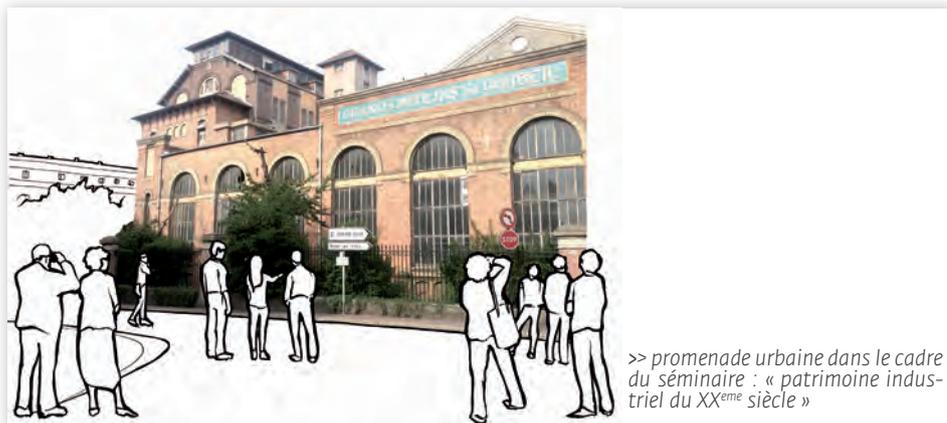
Le cadre du partenariat précise alors **trois axes de coopération** :

- **Paysage et Biodiversité**
 - diffusion et mise en œuvre du « Guide des Paysages Naturels et Urbains de l'Essonne », avec la mise en œuvre d'un cycle de visites sur sites et d'ateliers / séminaires « urbanisme et paysage » ;
 - accompagnement de la politique départementale en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) en milieu Urbain : le Coteau des Vignes à Athis-Mons et le Cirque de l'Essonne à Corbeil-Essonnes, Villabé notamment ;
 - le CAUE apporte par ailleurs son expertise dans le cadre de l'appel à projets Agriculture Innovante.
- **Aménagement Durable du ou des territoire(s) de l'Essonne**
 - le CAUE participe au comité de pilotage de l'Agenda 21 départemental. Au titre de ses actions et missions, il est référent Urbanisme durable, et porte notamment avec la DDT l'opération Essonne Aménagement Exemple, à la rencontre des

Maîtres d'œuvre et Maîtres d'ouvrage, mettant en œuvre de nombreux et riches partenariats ;

- participation aux comités techniques de la RN7 et de la RN20, le CAUE apportant son expertise sur la mutation des quartiers pavillonnaires en proximité de ces axes de circulation avec la démarche « Hisser Pavillons » ;
- participation à la définition du projet en amont de la signature de la charte partenariale de la « Plateforme de la rénovation énergétique », devant permettre d'orienter et d'accompagner les demandes des particuliers dans leurs démarches de rénovation de l'habitat, et la qualification des entreprises appelées à y répondre.

- **Culture Urbaine Territoriale**
 - avec le service Culture, portage du cycle de séminaires « Patrimoine du XX^{ème} siècle », après une première édition sur la thématique des Grands ensembles à l'heure des opérations de renouvellement urbain, la thématique du Patrimoine industriel a été investie cette année.



>> promenade urbaine dans le cadre du séminaire : « patrimoine industriel du XX^{ème} siècle »

ET AUSSI

Participation aux Commissions départementales / PREFECTURE DE L'ESSONNE – Commission départementale d'Aménagement Commercial – Commission départementale Site et Paysage

*ZOOM SUR

Trois actions avec le Conseil général

Le Cirque de l'Essonne : ils ont dit oui !

Le CAUE de l'Essonne et le service des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil général ont réalisé un plan-programme pour le Cirque de l'Essonne. De campagnes sur le terrain en entretiens, le CAUE et le service des ENS ont présenté fin novembre 2013, lors d'un Comité de pilotage extraordinaire, la synthèse illustrée et chiffrée des propositions et des perspectives pour l'avancée concrète du projet.

Le plan-programme envisage des travaux prioritaires pour sécuriser et afficher dès cette année une première action de valorisation de cet espace naturel remarquable.

Le plan-programme prévoit également les outils d'intervention (le foncier, la gestion, etc.), la gouvernance du projet, les coûts et subventions possibles. Il propose un calendrier impliquant une importante participation citoyenne à tous les stades, de l'élaboration du projet jusqu'à la gestion sur le long terme du Cirque, résolument réapproprié et animé par les habitants de ses lisières.

Le projet est multifonctionnel, ambivalent et durable afin de valoriser ce « monument-paysage », véritable concentré des paysages de l'Essonne.

- Favoriser la lecture du cirque pour une meilleure appropriation ;
- Rendre le cirque aux habitants ;
- Favoriser la mixité des usages ;
- Gérer la mosaïque de milieux naturels remarquables.

Plateforme essonnoise de la rénovation énergétique

Depuis 2013, le CAUE de l'Essonne accompagne la mise en place de la plateforme de la rénovation énergétique portée par le Conseil général. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des Plans nationaux « Bâtiment Durable » et de rénovation énergétique de l'habitat, permettant d'orienter et d'accompagner les demandeurs dans leurs démarches de rénovation.

Fort de cette préoccupation, le CAUE participe depuis le début au Comité de pilotage de cette plateforme et aux échanges pour la rédaction de la Charte des partenaires « Rénovation et Efficacité Énergétique ». Le CAUE a signé la Charte d'engagement de la plateforme essonnoise le 3 février 2014.

Dans le cadre des activités présentées par les responsables de la Plateforme, le CAUE participe aux Ateliers « Qualité », avec des contributions orientées vers la qualité du conseil, et l'Atelier « Formation, qualification, insertion », au profit de la formation des décideurs.

3^{ème} étape de l'Agenda21 de l'Essonne

Le 6 décembre 2013, à l'occasion des dix ans de l'Agenda21, les réseaux thématiques témoignaient de leurs actions engagées pour une Essonne Durable et Solidaire. Le CAUE a été invité à présenter une opération labellisée Agenda21, notamment pour le dynamisme des partenariats qu'elle a mis en œuvre : Essonne Aménagement Exemplaïre, mêlant acteurs de l'aménagement ; concepteurs, associations culturelles, acteurs de l'agriculture.

A la suite de ce bilan, le 27 janvier 2014, le Conseil délibérait pour une 3^{ème} étape de l'Agenda 21 départemental, autour de deux grands objectifs : un Agenda 21 plus structurant, plus concret pour les citoyens et s'appuyant sur des réseaux de partenaires plus structurés, et trois axes stratégiques : Éducation au Développement Durable et Solidaire ; Transition énergie-climat ; Économie Sociale et Solidaire.

Le CAUE de l'Essonne y est identifié comme un partenaire référent dans le domaine de l'urbanisme durable.



>> Visite en compagnie des élus de l'Essonne

chapitre 2



TRANSMETTRE

décrypter les enjeux

Le CAUE assure des missions d'information, de conseil et de formation avec l'objectif de donner à tout intervenant sur le territoire la capacité d'exercer pleinement sa qualité de décideur, d'aménageur ou d'usager.

FORMER LES ELUS

Les projets des collectivités exigent de plus en plus de technicité et d'inventivité : la poursuite du processus de décentralisation, la loi dite « Grenelle 2 » et ses décrets d'application, ainsi que la récente législation sur le logement représentent autant de transformations qui nécessitent une mise à jour des connaissances des équipes municipales et de leurs collaborateurs. Les CAUE répondent aux besoins des élus et de leurs équipes en partageant les informations réglementaires, en transmettant des méthodologies de projet, et en faisant découvrir, souvent directement sur le terrain, les projets exemplaires.

FORMER LES PROFESSIONNELS

Les CAUE d'Ile-de-France, organisés en Union régionale et enregistrés comme centre de formation auprès de la préfecture d'Ile-de-France, proposent des formations à partir de la connaissance des besoins du terrain. Des journées de formation sont organisées pour les professionnels de l'aménagement, qu'ils soient architectes, paysagistes, urbanistes, artisans, techniciens ou personnels des collectivités. Les changements de cadre législatif ou les nouvelles techniques de construction, notamment dans le cadre de l'effort de transition énergétique, fournissent l'occasion d'affiner les connaissances des professionnels pour leur permettre de répondre aux nouvelles demandes des habitants et des collectivités.

TRANSMETTRE AUX JEUNES

Afin d'éveiller la curiosité des jeunes à l'architecture, à la ville et aux paysages, le CAUE offre aux écoles primaires, collèges, lycées et établissements supérieurs des actions de sensibilisation adaptées à chaque niveau.

Ces opérations ont pour objectif d'aider les jeunes à construire un regard critique et citoyen sur leur cadre de vie.



1 - Sensibiliser à la ville et à l'architecture

Les Enfants du Patrimoine

Depuis plus de dix ans, les CAUE d'Ile-de-France intègrent la jeune génération à l'élan qui se manifeste chaque année lors des Journées Européennes du Patrimoine en lui offrant une occasion pédagogique, ludique et poétique de découvrir le patrimoine dans toute sa diversité.

Chaque année, les CAUE se mobilisent dans chacun des huit départements franciliens pour solliciter des partenaires et des lieux de référence, innovants, méconnus. Ils constituent un programme d'activités gratuites, conçues spécialement pour le jeune public.

Dès le mois de mai, les enseignants peuvent consulter l'ensemble des offres qui leur sont proposées sur le site Internet www.les-enfants-du-patrimoine.fr ou imprimer le livret régional de programmation.

Ils ont ensuite jusqu'au troisième vendredi de septembre pour faire leur choix, constituer leur parcours et réserver leurs activités.

Plus de 350 visites, parcours-découverte ont rassemblé des jeunes de classes de tout niveau. En 2013, ce sont 1200 élèves, 48 classes, 20 communes et 27 partenaires qui ont été mobilisés.

« Flash ton Patrimoine »

Qu'est-ce que le patrimoine pour les Franciliens de moins de 25 ans ? L'inauguration de l'exposition des lauréats du concours photo organisé en 2012 à l'occasion des 10 ans de l'action par les CAUE d'Ile-de-France a eu lieu dans la galerie du CAUE des Hauts-de-Seine à Nanterre en septembre 2013.

L'ensemble des productions des jeunes Franciliens faites de photos associées à un texte s'articulait autour de quatre thématiques : architecture, patrimoine immatériel, paysage et ville. L'Essonne était bien représentée dans le palmarès, puisque des jeunes d'Evry, de Palaiseau, de Boussy-Saint-Antoine... se sont particulièrement investis. L'ouvrage est disponible au CAUE.

« Les architectes et paysagistes dans les classes », avec l'académie de Versailles

Le CAUE poursuit en Essonne pour l'année scolaire 2013-2014 l'action de sensibilisation à l'architecture « Architectes et paysagistes dans les classes », en partenariat avec le réseau des architectes et paysagistes de la région. Pendant une heure, un professionnel intervient dans une classe, en fonction du projet de l'enseignant. Cette année 34 classes essonniennes, soit plus de 1020 élèves, ont bénéficié de cette action.

« Université du temps libre : Histoire d'eau »

En 2012, le CAUE avait organisé pour l'Université du Temps libre en Essonne une journée d'information intitulée : « Du territoire aux matériaux : habiter durable aujourd'hui ».

Pour approfondir l'une des thématiques abordées en 2012, le CAUE a proposé que cette journée soit consacrée à la gestion de l'eau. La journée, nommée « Histoire d'eau », a regroupé plusieurs intervenants : le Parc naturel régional du Gâtinais Français, qui a mené une animation sur l'action des rivières ; un ancien membre sur Syndicat intercommunal d'aménagement de réseaux et de cours d'eau (SIARCE) et le CAUE.

Le CAUE a également organisé une conférence sur les enjeux de l'eau en milieu urbain, ce qui a donné la possibilité d'échanger sur le thème de l'eau comme source de projets et non uniquement comme contrainte. La journée, qui a réuni une soixantaine de participants, a permis à la fois de poser le contexte, de présenter des solutions et de montrer des exemples de réalisations.

ET AUSSI

JEUNES BALADES URBAINES - avec la Maison de Banlieue et de l'Architecture et le CRPVE (cf page suivante) / GRIGNY - La Grande Borne, exposition photo de et avec Jean-François Noel « La grande Borne aux Beaux Jours » en partenariat avec le CRPVE / ACADÉMIE DE VERSAILLES - « Voyages en patrimoines » 2013-2014 Stage pour les enseignants inscrits dans le programme de formation continue / JOURNÉE D'ÉTUDE - « Le vieillissement » proposée à l'initiative du CRPVE avec l'ADIL, le CAUE 91, le Pact Essonne, et la Maison départementale de l'habitat (MDH) avec le soutien du programme européen Life+.

*ZOOM SUR

JEUNES BALADES URBAINES Devenir acteur de son quartier !

Inspiré du projet Jeunes guides de banlieue du CAUE du Val-de-Marne, les Jeunes Balades Urbaines (JBU) ont été imaginées par trois structures essonniennes copilotées : le CAUE de l'Essonne, le CRPVE et la Maison de Banlieue et de l'Architecture. Par un processus participatif, cette action implique des jeunes de 18 à 25 ans dans une démarche de connaissance et reconnaissance du quartier qu'ils habitent.

Une dynamique citoyenne locale

Deux éditions ont été réalisées en 2013 et 2014 : deux aventures citoyennes concrétisées avec des groupes de jeunes habitants du Noyer-Renard et d'autres quartiers d'Athis-Mons. L'action se poursuit et vise à essaimer sur d'autres territoires, avec l'implication de nouveaux acteurs. Les JBU permettent de : reconnaître les ressources et potentialités des jeunes ; de valoriser un quartier à travers son patrimoine urbain et social ; de favoriser l'implication des jeunes comme citoyens actifs ; de renforcer les liens sociaux et intergénérationnels à partir de connaissances communes et de fédérer un réseau d'acteurs alliant leurs compétences complémentaires au service des jeunes.

Un outil au service du territoire et de ses habitants

La balade urbaine est un outil de sensibilisation favorisant la découverte d'un territoire : observer et appréhender la complexité de la ville pour mieux comprendre sa construction, ses évolutions et les enjeux des transformations à venir. Proposé comme parcours de visite lors des Journées du Patrimoine en 2013 et comme parcours virtuel sur le blog en 2014, l'expérience de la balade urbaine permet aux jeunes et aux publics d'aborder les notions d'urbanisme et d'histoire de la banlieue.



>> Présentation de l'action par les jeunes : enregistrement de l'émission à la radio Maryse Bastié



>> Premier atelier initiation vidéo dans le quartier du Noyer Renard.

La parole aux jeunes !

L'opération Jeunes Balades Urbaines est une démarche de projet rassemblant des jeunes qui construisent leur parcours personnel, de formation ou professionnel. Ateliers, rencontres, visites, débats... aboutissent à un processus riche, amenant à s'exprimer au sein d'un projet collectif. Chaque groupe partage et restitue ensuite le parcours à sa manière.

Pour partager cette aventure, plusieurs supports ont été créés :

- Le livre numérique*
- le blog*
- la page Facebook*

Un réseau de partenaires pour agir auprès des jeunes :

- Comité technique : CALPE (Politique de la ville), ville d'Athis-Mons (services jeunesse et Politique de la Ville), le délégué du préfet à l'égalité des chances, Espace Michelet, Mission Locale Nord Essonne, L'association Em@, Groupe 3F.
- Des acteurs locaux mobilisés au cours des ateliers, trois services de la ville d'Athis-Mons : urbanisme, retraités et environnement, le service patrimoine et inventaire du Conseil régional d'Ile-de-France ; les associations Athis-Alpha, Imathis, Divipassion, Mieux vivre au Noyer-Renard, la SEMAPA, la Radio Maryse Bastié, des habitants du quartier.

>> Un projet soutenu par : la Fondation de France, le Conseil général de l'Essonne, la Commune d'Athis-Mons, l'Acse, le Groupe 3F.

>> * plus d'information sur www.caue91.asso.fr

2 - Former à la transition écologique des territoires

Formation à la transition écologique

Le CAUE de l'Essonne, attentif aux traductions concrètes des politiques écologiques, organise des formations « in situ » sur des territoires innovants.

En 2013 :

1 - « Le Vorarlberg : retour vers le futur »

Les professionnels de la construction et les élus du Vorarlberg, en Autriche, ont engagé depuis plus de 30 ans une véritable démarche de développement durable dans de nombreux domaines tels que la construction neuve, la rénovation énergétique, la valorisation des ressources locales, la mise en réseau des acteurs et la démarche participative des habitants. Après trois jours sur le terrain en avril 2013, une journée de bilan, d'échanges et de propositions a été organisée le 26 juin 2013, en partenariat avec le CAUE des Yvelines.

2 - « Transition écologique des villes »

La formation s'est déroulée sur cinq jours, dont deux à Bruxelles, métropole engagée dans la mise en œuvre du grand chantier de la transition sociale, écologique, économique et culturelle, selon deux axes : celui d'une généralisation de la performance « passive » à l'ensemble des programmes de constructions neuves et anciennes à partir de 2015, et celui d'une rénovation urbaine des quartiers donnant lieu au financement public de projets d'initiative citoyenne.

Un temps en atelier a permis d'analyser cette expérimentation urbaine, au travers des résultats obtenus.

Colloque Réhabi(li)ter

La réhabilitation du parc immobilier est aujourd'hui un chantier essentiel et considérable. Avec les CAUE d'Ile-de-France, dans le cadre du pôle de ressources Ekopolis*, une large réflexion a abouti en décembre 2013 au montage du séminaire Réhabi(li)ter.

Le Schéma régional climat, air, énergie relève le fait que le secteur du bâtiment est à l'origine de 60% des consommations énergétiques et de près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre en Ile-de-France. En 2020, 90 % des consommations d'énergie seront destinées aux bâtiments déjà existants. Dans ce secteur, la construction neuve ne représente que 1% des bâtiments. L'enjeu de la réhabilitation est donc majeur.

Cinq ateliers menés parallèlement ont permis à une quarantaine de participants, bailleurs, syndics, aménageurs, concepteurs, ... de faire part de leurs expériences sur cinq typologies bâties. C'est ainsi qu'ont été travaillées les questions relatives aux logements sociaux, aux équipements scolaires, aux bureaux, aux maisons individuelles et aux copropriétés.

ET AUSSI
COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE
L'ARPAJONNAIS ET COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ESSONNE -
Plans climat territoriaux / SOLICITÉS - journées
des acteurs du développement durable / PNR
DU GATINAIS - paysage et agroforesterie à
COURANCES / TERRE ET CITÉ - agriculture
urbaine / ASSOCIATION DU TRIANGLE VERT
DES VILLES DU HUREPOIX - lisières agricoles

Eco-quartier, aménagement durable et logements abordables

« Un éco-quartier, quel sens pour nos territoires ? - de la réflexion à l'action », voilà l'ambitieux programme porté par la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Essonne dans un séminaire destiné plus particulièrement aux élus et agents des collectivités du Sud-Essonne. Tenues à l'écart de l'urbanisation pendant de nombreuses années, les communes rurales sont aujourd'hui le lieu de la majeure partie de la production d'habitat individuel, accueillant de nouveaux habitants à la recherche de foncier accessible. Le lotissement pavillonnaire peu dense et l'implantation au coup par coup d'habitations continuent de prévaloir.

Pour préserver au mieux le foncier agricole et naturel tout en répondant à la demande de logement, les communes rurales ont un important défi à relever en matière d'aménagement.



*ZOOM SUR

Les journées mondiales de l'urbanisme

« Pratiques rurales en paysage urbain francilien »

Plateau, coteaux de la Seine, vallées de l'Orge et de la Seine, présence de grandes entités plantées et de jardins, espaces bâtis de différentes natures, présence des lacs... sont autant d'entités complémentaires propices à la diversité des paysages. Offrir une ville agréable à vivre pour les habitants, en prenant en compte la nature urbaine dans le fonctionnement de la ville... depuis plus de six ans, le CAUE de l'Essonne accompagne les travaux de la communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne (CALE).

Le CAUE de l'Essonne, interpellé par le CAUE de Seine-Saint-Denis, a donc naturellement proposé que la journée d'étude à l'occasion des Journées Mondiales de l'Urbanisme 2013 de la Société Française des Urbanistes, organisée avec la délégation Région Ile-de-France (ARI-SFU) soit accueillie à la CALE.

Faire autrement, croiser le territoire et ses atouts, les cartes, les prises de décisions et les actions concrètes, pour changer le regard et les pratiques, c'est le choix fait par la collectivité pour accompagner et impulser la mutation des deux communes de Viry-Châtillon et de Grigny, dans une implication globale d'acteurs venus d'horizons très différents. L'introduction de pratiques rurales dans le territoire urbain de la communauté d'agglomération, par une gestion différenciée maîtrisée, a été le support des travaux de l'assemblée.

De la formation des agents, à la mise en place d'un éco-pâturage grâce à l'introduction de chèvres des fossés, une espèce en voie de disparition, en passant par le schéma de cohérence écologique, c'est toute une chaîne d'actions impliquant tous les acteurs du territoire, qui, expliquée par ses acteurs, a éclairé les participants sur une pratique originale de l'urbanisme.

- Comment réintroduire la nature en ville ? Du jardin au territoire, comment créer une continuité paysagère et écologique ?
- Comment produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non renouvelables ?
- Comment prévoir une gestion pérenne des paysages afin qu'ils deviennent des espaces de nature accueillant pour la faune, la flore et l'être humain ?

Autant de questions abordées afin de re-questionner les nouvelles transversalités pour l'urbanisme dans cinq à dix années, et donc les évolutions des méthodes, de la qualification, des formations, et de l'identité de l'urbaniste. En retour ce fut une découverte par ces professionnels de la qualité du projet mis en œuvre par la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne et l'implication des acteurs rencontrés dans ce cadre.

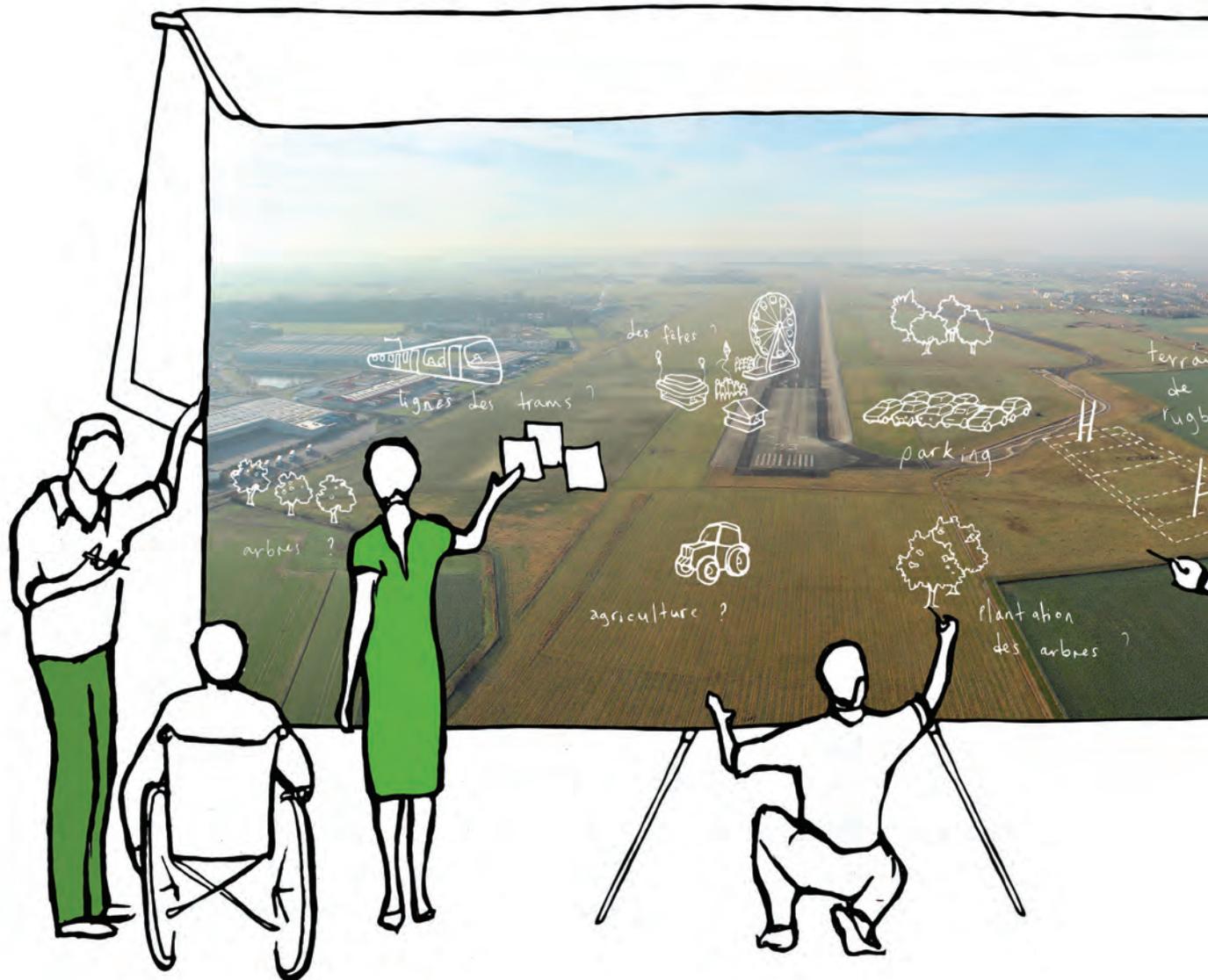


>> Anne-Sophie Carnuccini, Directrice de l'entretien de l'espace public, expliquant la démarche de la CALE sur le terrain.

« Merci encore pour ce très beau moment d'intelligence et de convivialité partagé. Plusieurs personnes m'ont dit que, dans le RER de retour, tous les participants étaient heureux de cette journée de partage. Je dois dire que je l'ai ressentie également comme rafraîchissante et fondée sur l'optimisme. Des actions 'simples' et naturelles, fondées sur le 'sens de l'autre' et l'intelligence du ressenti, voilà tout ce que j'aime dans l'approche sensible des territoires. Le paysage de demain doit parler à l'âme plus qu'à l'intellect et c'est ce que nous avons ressenti. »
Luc Emile Bouche Florin - vice président de la SFU

>> Memento - Fondé en 1949 par le professeur Carlos Maria della Paolera de l'Université de Buenos Aires, afin de faire croître l'intérêt du public et des spécialistes pour l'urbanisme, tant à l'échelon local qu'à l'étranger, le Jour Mondial de l'Urbanisme a pour objectif de faire appel à la conscience des citoyens et des collectivités pour mettre en perspective les impacts environnementaux liés au développement des villes et des territoires.

chapitre 3



EXPERIMENTER

anticiper l'évolution des territoires

L'intégration de la logique de développement durable dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement, avec l'ambition d'imaginer des territoires plus solidaires et plus sobres en énergie, exige une profonde remise en question des conceptions et processus existants. Pour tracer de nouvelles pistes, organiser des retours d'expérience et interroger les manières de faire, le CAUE de l'Essonne anime des initiatives mêlant expérimentation et innovation.

L'appel à projets Essonne Aménagement Exemplaire (EAE), qui récompense des réalisations architecturales exemplaires, s'attache depuis l'édition 2013- 2014 aux processus, afin de mettre à l'honneur des projets qui accordent la priorité au respect du site, à la concertation avec les habitants et à leur participation.

Le CAUE de l'Essonne cherche avant tout à anticiper les évolutions des territoires afin de doter les collectivités, les professionnels et les usagers des données les plus pertinentes : la création d'un Observatoire des mutations pavillonnaires et des Ateliers universitaires du territoire en mouvement, en lien avec cinq établissements d'enseignement supérieur, permet ainsi d'observer les mutations déjà à l'oeuvre et de déterminer celles qui deviennent nécessaires.

L'exposition « Images d'Avenir », qui mêle photos de paysages essonniers et témoignages subjectifs sur six lieux du département, représente quant à elle un formidable outil pour faire émerger les débats sur notre cadre de vie : en libérant la parole et l'imagination, elle permet de rêver de notre avenir.

Ce n'est donc sans doute pas un hasard si les Ateliers de Cergy, association qui depuis plus de trente ans réunit un réseau international d'étudiants, de chercheurs, de professionnels et de décideurs dans le cadre de réflexions prospectives transdisciplinaires, ont choisi cette année de se pencher sur le sud francilien, qualifié de « laboratoire de la transition énergétique, écologique, urbaine et rurale ».



1 - Mettre en réseau maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre et acteurs de la ville : Essonne Aménagement Exemple

**Essonne Aménagement Exemple – un forum :
« L'Essonne, un labo pour de nouvelles pratiques en aménagement »**

Le 4 juin 2013 a été révélé le palmarès Essonne Aménagement Exemple (EAE), en partenariat avec la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Essonne, lors du forum ouvert par le préfet de l'Essonne Michel Fuzeau, la vice-présidente du Conseil général Claire Robillard, et Jean-Raymond Hugonet, président de l'Union des Maires de l'Essonne, en présence de nombreuses personnalités.

François Grether, Grand prix de l'Urbanisme 2012 et grand témoin de la journée, a souligné la valeur des projets lauréats et la qualité du dialogue entre maîtres d'oeuvre et maîtres d'ouvrage, dans leur grande diversité. EAE, c'est un appel à candidatures départemental invitant à toujours plus d'inventivité, de solidarité et d'intelligence territoriale.

Véritable vecteur de connaissances au service d'un aménagement équilibré et durable des territoires, l'action recense les projets d'aménagements innovants, durables et solidaires à l'oeuvre sur le territoire essonnien. Cet appel est lancé à tous les porteurs et concepteurs de projets d'aménagement et d'architecture récemment réalisés ou en chantier en Essonne, qui doivent reposer sur des principes éco-responsables, des modes de montages opérationnels démocratiques et créateurs de valeurs sociales et économiques.

Vingt lauréats ont répondu aux critères définis en 2013, en participation avec les acteurs du territoire venant de différents horizons et de la profession : le Ministère de la culture et de la communication, Conseil général de l'Essonne – service aménagement, délégation au développement durable et solidaire, service environnement, la Direction départementale des territoires, le Parc naturel régional du Gâtinais Français, le Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, l'Union des Maires de l'Essonne, Conseil régional de l'Ordre des Architectes d'Ile-de-France, Agence d'Urbanisme et de Développement Essonne-Seine-Orge, Maison de banlieue et de l'architecture d'Athis-Mons, l'Association du Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix, l'association Terre de Liens, le magazine Ek.



>> échanges maîtres d'oeuvre,
maîtres d'ouvrage



LES GRANDS LAURÉATS D'ESSONNE AMÉNAGEMENT EXEMPLAIRE

DYNAMIQUE CITOYENNE

« La Lendemain » : Inventer un espace de vie écologique à but thérapeutique

Les Molières, reconversion d'une ferme en pôle de santé.

PARTAGE URBAIN

Les continuités écologiques pour restaurer le territoire « en participation »

La Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne (CALE), de la restauration écologique à la mise en oeuvre de 15 projets.

RECONVERSION SOCIALE

Une rénovation pour des logements sociaux économiques en énergie

Boigneville, création de logements dans d'anciens bâtiments.

LOGEMENTS ET FORMES URBAINES

Variations morphologiques pour une intégration dans le tissu existant

Montgeron, construction de 37 logements sociaux.

ARCHITECTURE ET INVENTIVITÉ

Une intégration douce et naturelle pour le « scarabée »

Forges-les-Bains, création d'un équipement sportif.

>> Gazette #06 – EAE acte 3

2 - Territorialiser la transition énergétique et écologique

« Les Ateliers de Cergy en Essonne » Territorialiser la transition énergétique, écologique, urbaine et rurale.

Le CAUE porte cette idée que la transition écologique peut contribuer à réduire les inégalités sociales, économiques et territoriales. Partie prenante du comité scientifique et du comité de pilotage 2014, le CAUE de l'Essonne a accueilli les Ateliers de Cergy afin de préparer l'appel à intérêt autour du sujet « Ile-de-France » de cette année :

« Territorialiser la transition énergétique, écologique, urbaine et rurale : le sud francilien comme laboratoire ».

Mener une réflexion sur un territoire en s'affranchissant de toute limite administrative, ou institutionnelle, en faisant participer des étudiants et professionnels du monde entier à un projet de territoire, c'est ce que proposent les Ateliers de Cergy. Cette association créée en 1982 par les urbanistes de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise, a constitué depuis un réseau international autour des deux mille personnes, étudiants d'enseignement supérieur, professionnels et décideurs qui ont participé à l'un de ses ateliers.

Le croisement des disciplines, l'architecture, l'urbanisme, la sociologie, la géographie, le paysage, la planification... y est la règle, de même que celui des nationalités. Le foisonnement des idées, dans un esprit de laboratoire, au service du projet, ouvre des possibles, permet l'échange, la confrontation fertile.

Nous partageons les convictions des Ateliers, et notamment celle que « la fabrique de la ville est par nature collective ».

Le séminaire des 15 et 16 mai 2014 a été productif de ce point de vue, et l'objectif poursuivi de défricher les problématiques de la transition dans le sud francilien, de connecter les acteurs intervenant sur ce territoire, afin de formuler les bonnes questions à poser aux équipes internationales mobilisées, atteint : l'expérience du projet, faite de rencontres, d'échanges, d'apprentissages mutuels, constitue un progrès collectif. Il n'y a pas de modèle uniforme. Il s'agit ici de trouver des pistes pour réhabiliter et construire intelligemment, réconcilier nos modes de vie et notre cadre de vie, afin de produire des économies durables pour tous.

L'appel à candidatures a été lancé. Après une sélection rigoureuse et attentive des candidats, les Ateliers d'été se tiendront du 1er au 26 septembre 2014.

32^e atelier de
maîtrise d'œuvre urbaine
du 1^{er} au 26 septembre 2014

TERRITORIALISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ÉCOLOGIQUE, URBAINE ET RURALE

LE SUD
FRANCIEN
COMME
LABORATOIRE

C'est pourquoi, nous recherchons de jeunes architectes, urbanistes, paysagistes, sociologues, géographes, économistes, ingénieurs, professionnels du territoire, pour participer à l'élaboration d'un projet de territoire innovant et durable. Le projet sera porté par le CAUE de l'Essonne et les Ateliers de Cergy. Les participants seront sélectionnés par un jury international. Les frais de déplacement et de séjour sont pris en charge par le CAUE de l'Essonne. Les participants seront hébergés dans des logements sociaux de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Les participants seront accompagnés par des professionnels du territoire. Les participants seront impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet. Les participants seront impliqués dans la mise en œuvre du projet. Les participants seront impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Méthodes de l'appel à candidatures

Les ateliers de Cergy en Essonne

les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

www.ateliers.org/transition

>> l'affiche de l'appel à candidatures

3 - Mener une réflexion partagée sur l'évolution des territoires essonniers

« Hisser pavillon ! » Mettre en débat le devenir des quartiers pavillonnaires

Répondre aux défis démographiques, écologiques et sociétaux

Depuis 2013, le CAUE de l'Essonne est engagé dans une réflexion collaborative et expérimentale sur le devenir des territoires pavillonnaires. Le travail de terrain mené au CAUE au travers des demandes communales et des conseils aux particuliers fait état d'un décalage entre l'idée reçue que le pavillonnaire « ne bouge pas » et la réalité des territoires. Et pourtant, si, cela bouge dans le pavillonnaire !

Deux questions transversales sont abordées : le logement et les modes d'habiter ainsi que les mutations à partir de l'existant.

- Quelles sont les mutations aujourd'hui ?
- Quelles sont celles qui devront être engagées demain ?

Fort de sa proximité avec le territoire, le CAUE favorise la rencontre entre les acteurs du cadre de vie : habitants, élus et professionnels concepteurs. L'objectif est de faire évoluer les références culturelles de chacun en matière d'habitat pour aller vers des projets d'intérêt collectif.

Dans le cadre de cette démarche, deux actions-phares - Observatoire et Ateliers - sont conçues comme des outils d'aide à la décision.

L'Observatoire des mutations pavillonnaires :

Cette action permet de faire connaître les mutations à l'oeuvre sur les territoires bâtis existants. L'Observatoire, qui prendra la forme de fiches-projet consultables en ligne, de cartes SIG et de visites thématiques pour les élus et particuliers, constituera une ressource collective mise à disposition des publics du CAUE de l'Essonne.

Rénovation thermique, surélévation, pédibus, autopartage, maison partagée, micro-bailleur social, colocations intergénérationnelles, etc. : un panel de réalisations repérées par le CAUE sera ensuite enrichi par des initiatives récoltées via un appel à contributions lancé en avril 2014. Les porteurs de projets (des particuliers, des collectivités, des organisations citoyennes ou des professionnels), peuvent ainsi remplir le formulaire en ligne sur le site du CAUE de l'Essonne :

>> <http://www.caue91.asso.fr>

Cinq thématiques sont définies : l'Observatoire des mutations pavillonnaires rassemble et collecte des projets qui agissent sur les manières d'habiter afin de :

- > diversifier l'offre d'habitat
- > adapter le bâti et le foncier existants
- > favoriser la cohésion sociale
- > améliorer les déplacements
- > développer une économie locale



>> Rénovation énergétique d'un pavillon de 1970



>> Mois du Film documentaire – novembre 2013

ET AUSSI

Des actions de sensibilisation : participation aux séminaires du PUCA sur la « densification douce » ; Projection-débat autour de la Collection « mon pavillon » coproduite avec CINEAM à partir de films amateurs sur le pavillonnaire essonnien ; Dans le cadre d'actions de l'Union régionale des CAUE : veille documentaire et bibliographie sur le portail RES'AUÉ ; Architectes et paysagistes dans les classes, etc.

4 - Les ateliers universitaires du territoire en mouvement

Avec le CAUE, des élus ouvrent leurs territoires comme champs d'études expérimentales aux étudiants franciliens.

Le CAUE a tissé des liens étroits avec plusieurs établissements franciliens dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme, la sociologie et le paysage. Forts de cette expérience, dès la rentrée universitaire 2013, les « Ateliers du territoire en mouvement » ont formalisé ces liens pour être au plus près de la demande des élus.

A partir de cas concrets, il s'agit de faire jouer des synergies entre le monde universitaire et celui des collectivités dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et du développement durable. Au programme pour les écoles sollicitées : répondre de manière opérationnelle aux questions et enjeux d'élus en apportant des regards croisés d'étudiants venus de plusieurs disciplines : urbanistes, architectes, paysagistes, sociologues. Les « Ateliers » deviennent un lieu d'échange, d'ouverture et de débat, avec l'objectif d'offrir aux élus des outils de projets innovants et territorialisés.

Les élus de deux communes se sont prêtés au jeu cette année, sur le thème des mutations urbaines dans les quartiers pavillonnaires : Igny et Bouray-sur-Juine. Deux contextes urbains très différents mais une même volonté des élus d'ouverture et de réflexion sur leur territoire.

Le CAUE, dans le cadre des « Ateliers » organise des visites croisées sur le terrain, des échanges élus/associations d'habitants/étudiants et des pré-rendus dans les écoles. Chacun a pu profiter de la veille juridique et du corpus de documents créé par le CAUE. Au final, trois sessions de présentation des travaux ont été organisées auprès des élus afin qu'ils puissent échanger et réagir « en direct » aux projets des étudiants. Le Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP) a été associé aux rendus de fin d'année.

110 étudiants, venant de 6 formations, encadrés par 11 enseignants de 5 établissements d'enseignement supérieur différents ont ainsi participé aux ateliers en 2013/2014.



>> Les étudiants découvrent le site d'Igny

Les établissements engagés pour l'année universitaire 2013/2014 :

SEMESTRE 1

- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : Urbanisme, 1ère année Master
- Ecole d'Architecture Paris Val-de-Seine : 3ème année licence, module d'enseignement « logement »

SEMESTRE 2

- Ecole d'Architecture de Versailles : Projet urbain 4ème année
- Université Evry Val d'Essonne : Ingénierie des projets de développement social urbain et de développement durable - Master 2 DSUDD
- Ecole Spéciale d'Architecture, Paris : formation post-master « Mutations urbaines »

TEMOIGNAGES

" Nous nous sommes appliqués à rendre le projet cohérent pour la commune. Qui mieux qu'eux sont capables de nous dire ce que les habitants sont prêts à accepter, et la commune capable de financer ? Cela nous a obligé à nous adapter à une demande et une manière de présenter les choses ". Deux étudiants de l'école d'architecture Paris Val-de-seine.

" Ma relation ainsi nouée a permis d'inscrire la ville dans une étude de fond sur le devenir des quartiers pavillonnaires, qui n'aurait pu être menée par nous-mêmes, le service étant évidemment peu disponible compte tenu du quotidien. Cette étude est encore en cours, mais elle apporte déjà des pistes de réflexion intéressantes pour mieux préparer l'avenir de ma ville ".
M.L, adjoint à l'urbanisme

ET AUSSI

Participation aux jurys de licence de l'Ecole Spéciale d'Architecture, participation aux pré-rendus de projet des Ecoles d'architecture de Versailles.

5 - Faire projet par la médiation culturelle à l'échelle métropolitaine

« La promenade aéroportuaire, un espace de lisière urbaine en projet !

L'Opération d'intérêt national (OIN) Orly Seine Amont délimite un territoire diversifié constitué de vallées, de coteaux, du plateau de la Seine à Orly. Dans le cadre de la nouvelle dynamique de mutation nommée le grand Orly, départements, communes et communautés d'agglomération se rassemblent autour de projets d'aménagement communs. L'idée de créer une promenade permettant aux riverains de l'aéroport d'avoir un espace distinct entre ville et plate forme germe depuis l'élaboration du guide des paysages de l'Essonne.

L'agence de paysage Folléa Gautier, les Caue de l'Essonne et Val-de-Marnes et les Conseils généraux de l'Essonne et du Val-de-Marne ont uni leurs compétences autour du paysage et défini un espace de projet pilote sur le thème de la lisière urbaine à Orly.

28

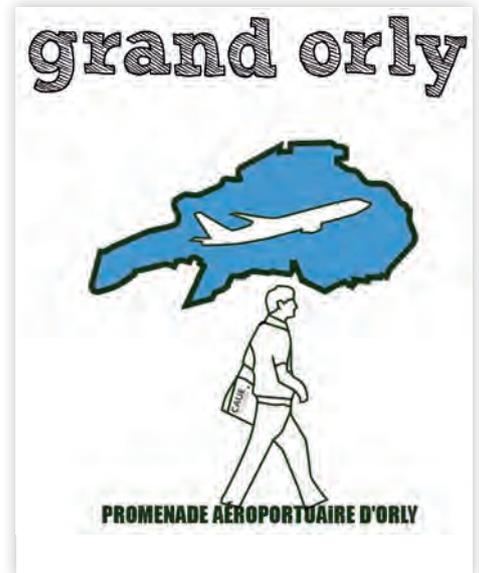
La lisière de la plate forme d'Orly est un espace qualitatif composé d'un chapelet d'espaces ouverts : plaine de Montjean, espace agricole de Morangis, parc de la coulée verte, musée Delta, Maison de l'environnement et du développement durable d'Aéroports de Paris, la ferme pédagogique du Parc des Meuniers et belvédère à proximité du cimetière paysagé d'Orly.

Tous ces sites requalifiés et/ou reliés les uns aux autres forment la base de la définition d'un projet qualitatif à mener sur les lisières d'Orly.

L'objectif est de passer du territoire uniquement traversé, au territoire praticable et convoité !

Le comité culture du grand Orly s'est regroupé afin d'inscrire la préfiguration de la promenade d'Orly comme un moteur de rencontre entre les acteurs culturels du territoire.

Les CAUE et la Maison de l'environnement et du développement durable d'Aéroports de Paris, coordonneront une programmation culturelle tournée vers les élus, habitants et autres usagers du grand Orly pour l'année 2015. Artistes paysagistes écoles d'art de cinéma et de théâtre seront conviés à évoquer la promenade d'Orly in situ et à inventer de nouvelles relations entre ville et aéroport.



>> Maison de l'Environnement et du développement durable - Aéroport de Paris

6 - « Images d'Avenirs en Essonne »

Une exposition participative et itinérante pour débattre sur l'évolution de nos paysages et de notre cadre de vie

Dans le cadre de l'élaboration de l'exposition « Images d'Avenirs en Essonne », à la rencontre des acteurs de six territoires, paroles et regards libres ont fait émerger des thèmes essentiels à l'aménagement du territoire : l'urbain, le rural, les activités économiques agricoles et tertiaires, le cadre de vie, la biodiversité et la nature en ville, les lisières urbaines.... Ici s'exprime la parole de ceux qui ont l'habitude de la prendre, comme de ceux qui ne l'ont pas habituellement. L'exposition collecte la perception de nos paysages vécus, et fait émerger des débats sur l'Essonne de demain.

Une exposition qui fait parler...

Le support d'expression est original, expérimental... la photographie réunit les gens, libère les paroles, donne envie de participer et de s'exprimer aussi. Le corpus d'images de ce prémice d'observatoire photographique des paysages devient une boîte à outils aux croisements d'images presque infinis, pour réaliser atelier et lectures imagées du territoire et de ses projets existants, souhaités, imaginés. Telle image est choisie par certains, telle autre est commentée de façon radicalement différente par d'autres. Peut-on rassembler sous un thème commun ces images choisies pour se lancer dans une réflexion prospective ?

Une exposition en mouvement

- En marge de l'exposition, des ateliers et des formations sont organisés au CAUE de l'Essonne (par exemple : une formation de professeurs de l'inspection académique, ou avec des partenaires institutionnels).
- L'exposition se déploie sur les territoires essonniers sur simple demande, comme lors de la fête des lacs, organisée par la CALE en juin 2014. Un Atelier est prévu avec le Syndicat de l'Orge et un autre cycle complet de travail avec différentes sections de l'Ecole nationale supérieure des paysages de Versailles (ENSP) se déroulera en parallèle des ateliers essonniers fin 2014- début 2015.
- Fin avril 2014, « Images d'Avenirs en Essonne » a recueilli un grand succès auprès de la communauté scientifique des participants au colloque « Concilier expertise scientifique et participation : le défi posé par la Convention européenne du paysage », à l'Université libre de Bruxelles.

D'ateliers en débats, l'exposition expérience continuera à circuler sur nos territoires et a récolter nos perceptions et désirs afin d'imaginer ensemble notre cadre de vie et, nos paysages de demain.

* Les six territoires de l'exposition sont les Lacs de l'Essonne, le plateau de Saclay, le plateau de Vert-le-Grand, le pôle d'Orly, le Triangle Vert et la vallée de l'Orge.

>> <http://www.caue91.asso.fr>



>> L'exposition est consultable en ligne et peut être téléchargée sur le site internet du CAUE91

chapitre 4



DIFFUSER

activer le partage des savoirs

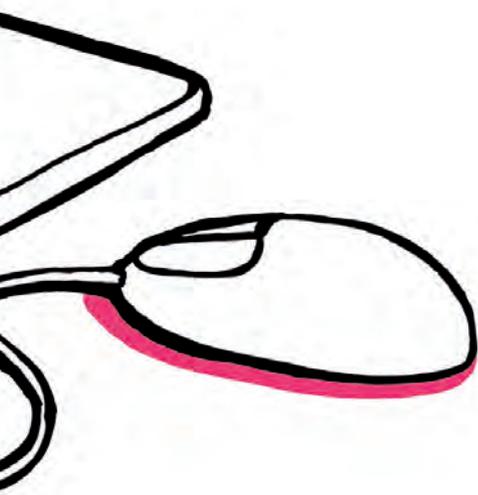
Dans un contexte sans cesse mouvant, les collectivités locales, particuliers, étudiants, associations, acteurs de la construction, et plus largement toute personne curieuse et désireuse de trouver de l'information relative à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement et au paysage trouvent au CAUE de l'Essonne une véritable plate-forme de ressources documentaires.

Sur place, à la Maison départementale de l'Habitat à Evry, la documentaliste de l'équipe effectue des recherches personnalisées, propose une veille juridique, et permet l'accès à de nombreux ouvrages qui viennent compléter les recherches d'étudiants, de chercheurs, de professionnels ou de particuliers venus pour un entretien d'aide architecturale.

Avec RES'AUE, portail documentaire alimenté par l'ensemble des CAUE de l'Union régionale, les utilisateurs peuvent également accéder gratuitement à quelque 87 000 notices ainsi qu'à des dossiers thématiques sur des thèmes aussi variés que l'ingénierie territoriale, l'habitat pavillonnaire, l'agriculture urbaine et l'habitat partagé. Par simple création d'un compte utilisateur, les internautes reçoivent des alertes ou des flux RSS sur leurs sujets prioritaires.

Cette année, le CAUE a complété sa gamme éditoriale en créant une nouvelle collection, « Questions de terrain », qui propose au plus grand nombre des clés de compréhension des processus parfois complexes de l'aménagement des territoires. Son objectif est de permettre l'échange avec les élus et les acteurs essonniers autour de questions communes, issues de projets concrets.

Enfin, le site Internet du CAUE continue d'informer les différents publics, tandis que la Gazette, qui a livré en juin 2014 son onzième numéro, met un coup de projecteur sur les initiatives les plus innovantes du département : installation de maraîchers à la périphérie des villes, création par le Conseil général de la Vitrine des Energies ... autant d'actions que le CAUE accompagne et rend visible.



1 - Une sélection documentaire au service de la réflexion et de l'action

Informer in situ

L'espace documentation du CAUE est ouvert aux professionnels, étudiants, enseignants, élus et particuliers sur rendez-vous. Il reçoit notamment les séances de conseils aux particuliers qui peuvent consulter la documentation permettant ainsi d'illustrer le conseil apporté par les chargés d'études.

Le Centre de documentation apporte également un appui à l'équipe de professionnels du CAUE et l'assiste lors de ses travaux d'étude, actions de formation ou d'information.

Le fonds documentaire se compose :

- de 7633 ouvrages : livres/articles/rapports/DVD/monographies ...
- des études du CAUE réalisées auprès des collectivités.
- de plus de 55 périodiques, bulletins d'information d'associations partenaires ...
- de dossiers documentaires thématiques

Couvrant les domaines de l'architecture, l'urbanisme et de l'environnement, les ouvrages, revues et publications du CAUE peuvent y être consultés sur place. Les nouvelles acquisitions et derniers articles indexés paraissent en une sur le site Internet de Res'AUE, le portail documentaire des CAUE d'Île-de-France. Tout visiteur peut également, après s'être créé un compte, recevoir des alertes régulières afin d'être informé des nouveautés et aussi suivre l'actualité sur une question précise.

La refonte du site Internet

Le site Internet – outil incontournable au profit de tous nos publics - permet de diffuser toujours plus de ressources. Afin d'optimiser son alimentation, et de la rendre plus accessible, le CAUE de l'Essonne a engagé la refonte de son site. Les CAUE du Val-de-Marne, de Paris et du Val d'Oise, et l'union régionale des CAUE d'Île-de-France étant dans la même dynamique, ce sont ces cinq entités qui ont travaillé ensemble, optimisant par la même occasion les coûts de chacun.

La visibilité de nos actions et missions ainsi que l'accès des ressources au plus grand nombre ont orienté la décision pour la constitution d'un site plateforme qui permet un dialogue continu entre les quatre sites départementaux et celui de l'Union régionale.

L'ensemble sera opérationnel dès la rentrée de septembre 2014.

CAUE · DE L'ESSONNE

conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

accueil | qui sommes-nous ? | conseil aux collectivités | nos actions | formation

le caue de l'essonne
Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public. **CAUE** : le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
[en savoir plus](#)

l'agenda du caue 91

AOÛT 2014						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Cliquez sur une date pour voir les événements du CAUE
[voir tous les événements](#)

l'abecedaire
A B C D E F

la gazette du caue de l'essonne

images d'avenirs en essonne

Guide des Paysages urbains et naturels de l'Essonne
Le paysage est une ressource commune, porteuse de qualité et de diversité identifiées à l'échelle Européenne.
[en savoir plus](#)

>> La nouvelle page d'accueil du site du CAUE de l'Essonne

2 - Des outils globalisés à l'échelle de l'Île-de-France

Les équipes des CAUE d'Île-de-France travaillent en groupes thématiques autour de la production de contenus sur des thématiques intéressant chacun des CAUE et leurs publics.

Pour les particuliers :

- L'ABCdaire du particulier
L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France propose une série de fiches thématiques pour répondre aux questions des particuliers en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'environnement. Il suffit pour le demandeur d'entrer par mot clé ou par ordre alphabétique dans la liste des fiches. Les communes peuvent créer un lien direct vers l'ABCdaire, ainsi leurs habitants seront redirigés vers le site où ils seront assurés d'une réponse fiable.

Pour tous – maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage

- L'Observatoire national des CAUE
Cet Observatoire est une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur la démarche des acteurs des projets. Il propose une sélection d'opérations choisies par l'équipe du CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage. Cet Observatoire donne accès à des réalisations d'architecture publique, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espaces publics et de jardins du département, et des départements voisins.

- L'Observatoire de la qualité architecturale d'Île-de-France

Outil évolutif de ressources partagées, cet observatoire présente une collection argumentée d'opérations pouvant faire référence. Ce projet est mené par les CAUE d'Île-de-France, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles et la Direction des patrimoines. Les projets analysés sont sélectionnés sur la base des critères de la qualité architecturale suivants : montage, programme, conduite et gestion de l'opération ; insertion urbaine ; dimension esthétique ; fonctionnalité, habitabilité, valeur d'usage ; choix constructifs et techniques ; innovation ; dimension environnementale.

Ce travail d'analyses approfondies sert de base à l'organisation d'un séminaire annuel des acteurs de l'habitat et donne lieu à des expositions.

- Ekopolis

Pôle de ressources pour l'aménagement et la construction durables en Île-de-France. Il rassemble les acteurs concernés par l'aménagement et la construction afin d'intégrer une approche « développement durable » à leurs pratiques. Il concentre ses efforts sur la réhabilitation du bâti existant, porte et propose des réponses aux professionnels sur ces problématiques et fait avancer l'état des connaissances. L'ensemble des opérations analysées se trouve en libre accès sur le site internet suivant.

>> <http://www.ekopolis.fr/>

- RES'AUE, l'espace documentaire des CAUE d'Île-de-France

- Plus de **87 000 notices de références** présentes dans les fonds documentaires des CAUE d'Île-de-France : articles, ouvrages, pdf, vidéos... Rés'AUE s'enrichit quotidiennement de nouvelles références grâce au travail collaboratif des documentalistes ;
- Une nouvelle édition du thésaurus enrichie de nouveaux mots-clé pour **faciliter la recherche** et coller aux préoccupations des utilisateurs ;
- Des **dossiers documentaires thématiques** mettant en exergue certaines ressources sur des sujets qui sont au cœur de nos préoccupations ;
- Des idées d'émissions radio, TV, expositions... pour **venir alimenter le débat et enrichir la connaissance** ;
- Un accès vers **les ressources produites par les CAUE** : Observatoires, ABCdaire du particulier, etc...

Rés'AUE s'enrichit et se développe en terme de services offerts, visibilité et accessibilité pour un meilleur partage de l'information.

La prochaine phase est son intégration dans la nouvelle version du site des CAUE d'Île-de-France permettant ainsi une plus ample communication autour de cet outil fédérateur.

Rejoignez RES'AUE !

>> plus d'info : <http://resaue.caue-idf.fr/>

3 - Une ligne éditoriale qui s'étoffe d'année en année

Le CAUE accompagne un territoire en mouvement. Il est lui-même acteur de ce mouvement en incitant à des pratiques renouvelées pour répondre aux nouveaux enjeux et modes de vie des Essonnais.

La Gazette du CAUE de l'Essonne

Bimestrielle, elle met en avant, des initiatives, des lieux, des événements innovants de l'Essonne, repérés ou accompagnés par le CAUE. Complétée d'interviews, d'illustrations, de liens et de vidéos, elle est téléchargeable sur le site Internet.

« Mon pavillon », un film réalisé par CINEAM, produit par le CAUE

34 En novembre 2013, à l'occasion du mois du film documentaire, le CAUE proposait une soirée Ciné-débat autour du film réalisé par Marie-Catherine Delacroix, directrice de l'association CINEAM, dont l'objectif est de valoriser le patrimoine cinématographique amateur de l'Essonne. Composé de « morceaux choisis » de la mémoire d'habitants de pavillons, le film, d'une durée de six minutes, a été vu en avant-première par une quarantaine de participants.

La collection « Questions de terrain »

Au travers des « Question de terrain », le CAUE propose une collection pratique dont l'objectif est de permettre l'échange avec les élus et les acteurs essonnais autour de questions communes s'appuyant sur des projets concrets.

- « Quel cadre de vie pour ma commune ? Le paysage, outil de planification urbaine » - Si la valeur liée au paysage semble consensuelle, sa traduction dans les documents d'urbanisme n'est pas toujours évidente. Et pourtant, il peut se révéler un outil efficace de planification urbaine au service du projet communal et intercommunal.

- « Comment aider les particuliers dans leur projet d'habitat ? » - Construire sa maison, l'agrandir ou la rénover sont des opérations complexes et coûteuses... Les particuliers qui les entreprennent sont confrontés à des questions d'ordres technique, réglementaire ou financière. Être à leur écoute et répondre à leurs interrogations permet l'accomplissement de leur projet dans les meilleures conditions. Les communes de l'Essonne sont composées majoritairement d'habitations individuelles et de petits immeubles. Ces réalisations dessinent en partie le paysage urbain. La rue trouve aussi son identité par l'expression de la construction privée, de son entretien et de son évolution.

- « Quel cadre de vie pour ma commune ? le patrimoine d'aujourd'hui pour demain. » - En matière de politiques patrimoniales, les communes et communautés expérimentent. C'est ce que les quatre exemples choisis dans le département illustrent : espace public à Ollainville, foncier et développement durable à Morigny-Champigny, copropriété à Courcouronnes et nouveau quartier à Saint-Chéron.

Des expos disponibles sur simple demande au CAUE

- « Flash ton patrimoine » - l'exposition correspond aux photos et textes lauréats. Elle compte 59 panneaux et 4 bâches recto verso (largeur 130/Hr 350 cm) sur lesquelles figurent, sur une face, des textes de certains des membres du jury (Marie Desplechin, Arlette Auduc, Anne Herzog et Saskia Cousin) et du psychanalyste Serge Tisseron et sur l'autre face des visuels de photographes de l'agence VU. (cf page 16)

- « Images d'Avenirs en Essonne » - Une exposition participative et itinérante pour débattre sur l'évolution de nos paysages et de notre cadre de vie. L'exposition est disponible en consultation et téléchargement sur le site internet du CAUE91. (cf page 27)

- « Essonne Aménagement Exemple » Une exposition conçue autour des 5 catégories du concours 2013 – expression des démarches durables à l'œuvre sur le territoire de l'Essonne. (cf page 22)

www.caue91.asso.fr

Retrouver l'intégralité de nos publications, exposition, vidéos... sur notre site Internet

mai-juin 2014



Terre de Liens, qui accompagne les agriculteurs en recherche de terre, combine trois actions : un réseau associatif à l'échelle nationale, un outil digital "Le Foncier", qui est chargé d'acquiescer des terres agricoles, et une fondation.

la gazette du caue

* DE L'ESSONNE

CAUE
DE L'ESSONNE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Essonne
tél : 01 69 79 35 44
caue@caue91asso.fr
www.caue91asso.fr

>> La gazette d'U CAUE DE l'Essonne

CAUE
DE L'ESSONNE



images d'avenir en essonne

du regard à la parole : regards / projets / territoires

15 acteurs pour une enquête photographique

Dans le cadre des « Conventions intercommunales » réalisées par l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de France pour l'Essonne (Union Régionale du CAUE de France) entre avril 2011 et mars 2013, le CAUE de l'Essonne a travaillé autour de la parole pour longuement avec acteurs des territoires ruraux à cette occasion. Ces territoires ont en commun la question de la manière d'inventer une espérance agricole et paysagère viable.

1. Longueurs photographiques réalisées auprès des acteurs concernés à l'initiative de la commune ou du territoire, en vue de recueillir leur perception sur leur cadre de vie, grâce à un questionnaire et des réponses sous des photographies accompagnées de leurs commentaires.

2. Travaux en paroles et regards (photos, des thèmes explorés liés à l'aménagement du territoire émergent) présentés aux communes à l'initiative, collectivement, entre à venir de la municipalité.

« Une municipalité à projeter
à des photographies pour l'imaginer l'avenir »

enquête photographique en 6 questions

1. Choisir une photo en lien avec le projet qui vous intéresse. Pourquoi ? (une photo photographique ou autre ?)
 2. Quelle image de paysage vous plaît le plus ? Pourquoi ? (une photo ou autre ?) Pour quels raisons ?
 3. Quel est votre projet de territoire ? Avec quel objectif principal à réaliser ?
 4. Décrire un paysage de votre commune qui illustre un changement de territoire que vous souhaitez voir venir. Pour quels raisons ?
 5. Quel paysage de l'Essonne est en adéquation avec l'image que vous voulez donner de votre projet ?
 6. Sur les cinq ou six territoires enquêtés, y a-t-il un projet qui vous inspire le plus ? Pourquoi ?
- Au sein de cette sélection de photographies, choisissez l'image emblématique de l'Essonne qui devrait figurer sur un document présentant le territoire.



78 images pour interroger l'avenir

Contact :
Clément Salkin
clement@caue91.asso.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne
1, allée de la République - 91000 Evry
tél : 01 69 79 35 44 - www.caue91asso.fr

>> Image d'avenir en Essonne, le fonctionnement.

LE MOIS
DU FILM DOCU —
LE FILM
MENTAIRE —
NOVEMBRE 2013

hisser pavillons !

collection « mon pavillon »

projection - débat théâtral

mardi 26 novembre 2013 à 18h à Evry

> projection du film collection « mon pavillon », une réalisation CINÉMA - 2013
> débat théâtralisé avec l'AMIN Compagnie Théâtrale



un atelier organisé par :



>> Projection débat

ET NOUS ALORS ? LA VILLE C'EST AUSSI SES HABITANTS PALAISEAU



Le temps passe, le cours s'écoule, j'approche des études supérieures et vient le moment crucial : « Que vais-je faire après le bac ? ». Instant, un regard sur vos rêves passés très naïfs : « je serai architecte », « je serai boulanger », « je serai pompier », « je deviens une étudiante ». Mais aujourd'hui, face à l'alternance du chômage, du travail, de la vie social qui dit : « Chacun s'élève, chacun s'élève un peu », « et si ? », « mais je fais comment si ? », « je n'ai pas le niveau », « alors moi, comment les autres, j'estime de comprendre, d'imaginer, mais le doute subsiste, que se passe-t-il et en fait le nouveau cours ? Que se passe-t-il si on ne trouve pas sa place ? J'aimerais le savoir avant de me jeter dans une voie incertaine, j'aimerais me projeter dans le futur, observer chaque option avant de prendre une décision, sans qu'après tout, « on n'est pas sérieux quand on a dit : skip art ».

AUTEUR : WATSONNETTE
PARTICIPATION EN : INDIVIDUEL AGE : 15-18 ANS
LAURÉATE DU THÈME VILLE

461

>> Exposition Flash non patrimoine

Dynamique citoyenne

La société civile comme
acteur du projet

Les quatre démarches présentées témoignent du dynamisme et de l'invitabilité de la société civile. Quelle soit à l'origine du projet ou convoquée pour son expertise citoyenne, celle-ci montre à quel point elle est à même de saisir de la complexité des enjeux de l'aménagement et de monter des projets en transversalité. Les projets qui en découlent inventent de nouvelles façons de fabriquer le territoire.



Les Molières
Reconversion d'une ferme en pôle de santé
« La Lendemaine » :
inventer un espace de vie écologique
à but thérapeutique

« La Lendemaine » est le nom du projet d'accueil Méditerranéen de la commune des Molières, pour personnes atteintes d'Alzheimer. Une activité de « flyer » sera créée d'une ferme agricole et artisanale.

L'objectif central du projet est de favoriser l'intégration des personnes handicapées et leur participation avec des personnes âgées, retraitées dans leur capacité à établir des relations sociales. Les résidents du foyer pourront mener une vie active (activités de travail), et ainsi développer leur autonomie en bénéficiant de la micro-économie professionnelle à pour toutes les tâches de la ferme, du jardin et de l'artisanat. Le partage d'activités concrètes avec les habitants et partenaires locaux sera aussi l'occasion de contribuer à un développement local durable.



>> Exposition Essonne Aménagement Exemplaire

sur le terrain

Le paysage comme ressource au service d'un projet de vie communal

La commune de Pussay au sud de l'Essonne, est située en dehors des zones de densification préconisées par le SDRIF. Néanmoins, elle a engagé une dynamique autour de la notion de qualité de vie à partir de ses ressources locales : spatiales, humaines, économiques. Elle construit avec les habitants des projets partagés et utilise les éléments du paysage pour renforcer son attractivité.



Objectifs de la commune

- > Capitaliser sur les ressources et atouts de la commune
- > Densifier la commune tout en préservant les jardins intérieurs
- > Renforcer l'image identitaire de « village bosquet »
- > Constituer une lièze vivrière en s'appuyant sur l'ancien « tour de village »

Le paysage comme outil de projet

- > Utilisation du foncier et du bâti disponible pour consolider l'image de « village bosquet »
- Privilégier de la lièze vivrière par l'implantation d'un maraîchage bio sur un espace prévu en zone de développement économique, créant un lien entre économie et paysage.
- Prémption de parcelles non bâties pour y installer des jardins vivriers afin de préserver la qualité du paysage intérieur du village. Les habitants souhaitent s'installer autour de la lièze dans les bâtiments industriels reconvertis en cœur de village. Ils créent un lien entre paysage, valorisation du patrimoine et qualité du cadre de vie.

Difficultés identifiées

- Zone Artisanale au POS
- L'installation de l'activité de maraîchage peut-elle être considérée en urbanisme comme une activité économique ?
- Densifier sa commune...
- Comment trouver l'équilibre entre développement économique, social et qualité du cadre de vie ?

Recherche en cours

- Passage du POS au PLU
- Le PLU : une échelle qui place la commune dans une dynamique de développement d'un territoire à plus grande échelle et qui interroge la commune sur son positionnement.

>> « Question de terrain »

INTÉRÊT PUBLIC



Les CAUE, une plateforme nationale d'expertise

Au sein de l'ingénierie publique, les CAUE sont des plateformes d'expertise en architecture, urbanisme, paysage et environnement. Ces structures, uniques par leur professionnalisme, leur statut d'indépendance et leur ancrage dans les territoires, adoptent une approche à la fois culturelle et technique, au service des collectivités.

Les réponses aux questions d'aménagement de nos territoires ne pourront être seulement d'ordre technique. Les CAUE, conformément à leurs missions définies par la loi, développent une offre complète au service du plus grand nombre en matière de construction, de paysage, d'aménagement, d'architecture et d'environnement, par des actions de conseil, des formations actives, une veille et des informations fiables. C'est cette spécificité que revendiquent les CAUE, pour mieux servir l'intérêt public.

Quelles que soient les voies que prendra la réforme de l'organisation territoriale, les besoins devront trouver réponse à l'échelle du porteur de projet, de la plus petite commune jusqu'à la métropole. Aussi, comme ils l'ont fait depuis leur création, les CAUE s'adaptent aux enjeux contemporains, dans le champ à la fois culturel et technique qui est le leur.

Dans une France en pleine mutation institutionnelle, économique et sociale, s'inventent de nouveaux rapports aux territoires et de nouveaux besoins. Alors qu'une nouvelle vague de décentralisation s'accompagne d'un désengagement de l'Etat auprès des collectivités, et que la transition énergétique nous oblige à repenser en profondeur nos modes de vie, les CAUE accompagnent la montée en puissance technique et politique des collectivités territoriales en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'environnement.

Lors du Congrès national des CAUE organisé à Paris les 10 et 11 juin 2014, les partenaires étaient enthousiastes : de l'ordre des Architectes, à l'association des Maires et des départements, en passant par l'ADEME, l'approche pluridisciplinaire et les missions des CAUE, au service d'une nouvelle intelligence territoriale, ont été jugés plus nécessaires que jamais.



1 - Le CAUE : Une association départementale, un réseau régional et national

Créé à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'Architecture, le CAUE est présidé par un élu. Association de droit privé, ses statuts sont définis par un décret. Le CAUE est géré par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'Etat, les organisations professionnelles, les associations et les personnes qualifiées.

Le Conseil d'administration s'est réuni les 15 octobre 2013, 04 mars 2014 et 28 mai 2014. Il est composé de 21 membres et 4 invités permanents, répartis dans quatre collèges :

Six représentants des collectivités territoriales désignés par le Conseil général

- Edouard Fournier, délégué du Conseil général de l'Essonne en charge des nouvelles technologies, président du CAUE 91 (réélu le 28 juin 2011) ;
- Claire Robillard, vice présidente du Conseil général, vice présidente du CAUE de l'Essonne ;
- Thomas Joly, Conseiller général, vice président du CAUE 91 ;
- Frédéric Petitta, vice président du Conseil général ;
- Pascal Noury, maire de Morangis ;
- Jeannick Mounoury, maire des Granges-le-Roi.

Trois représentants de l'Etat

- Lionel Tarlet, Directeur académique des Services de l'Education nationale ;
- Catherine Joanny, Chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine ;
- Yves Rauch, Directeur de la Direction départementale des Territoires.

Six personnalités nommées par le préfet, dont les centres d'intérêt ou les travaux sont liés aux problématiques propres aux CAUE

- Laurent Arnoult, architecte, représentant des Architectes de l'Essonne ;
- Laurent Delage, Représentant de la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Essonne ;
- Sandrine Zerbib, Directrice de l'Association départementale pour l'Information sur le Logement ;
- Valérie Flicoteaux-Meelling, architecte ;
- Thierry Laverne, paysagiste, représentant la Fédération française du paysage ;
- Claude Trescarte, président d'Essonne Nature Environnement.

Six membres élus par l'Assemblée Générale

- Evelyne Bouzzine, Directrice du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) ;
- Laurent Hudon, architecte ;

- Henry Mulsant, consultant, trésorier du CAUE 91 ;
- Daniela Pennini, architecte, urbaniste ;
- Béatrix Goeneutte, directrice de la Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons ;
- Pierre Marcille, vice président de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France.

Un représentant élu par le personnel, siégeant avec voix consultative

- Béatrice Julien-Labruyère, paysagiste au CAUE de l'Essonne.

Des Invités permanents assistent aussi aux séances :

- Gilles Borie, expert-comptable au CAUE de l'Essonne ;
- Pierre Caperaa, commissaire aux Comptes du CAUE de l'Essonne ;
- Jean-Marc Chailloux, directeur du PACT Essonne ;
- Jean-Claude Houssinot, géomètre expert honoraire, membre d'honneur.

Le mandat des administrateurs est de trois ans renouvelable.

Le président du CAUE est élu par le Conseil d'Administration, parmi les 6 élus désignés par le Conseil général.

L'ensemble des adhérents compose, avec les membres du Conseil d'Administration (CA), l'Assemblée générale du CAUE. Les adhérents sont représentés au sein du CA par 6 membres qu'ils élisent tous les 3 ans.

L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du président. Elle délibère sur le programme d'actions proposé par le CA. Elle entend le rapport moral et financier qui établit le bilan de l'action du CAUE, vote le budget et approuve les comptes. (article 3 des statuts)

Le 30 avril 2014, l'équipe a rejoint les membres du CA formant un groupe de réflexion pour une politique d'intervention du CAUE de l'Essonne pour la période 2015-2017

Le CAUE est investi d'une mission de service public, dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

L'Assemblée générale s'est tenue le 4 juin 2013.

Le financement du CAUE provient :

- d'une fraction de la part départementale de la Taxe d'Aménagement perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme, déposés depuis le 1er mars 2012, et votée par le Conseil Général.
- des contributions liées à des conventions d'objectifs partenariales, conclues avec les collectivités ou les partenaires publics.
- les cotisations de ses adhérents.

L'équipe du CAUE de l'Essonne en 2013

Président :

- Edouard FOURNIER, conseiller général, président délégué aux Nouvelles Technologies et à la Démocratie locale.

Equipe permanente

Le CAUE de l'Essonne est animé par une équipe technique permanente, d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes, de sociologue, de documentaliste, de responsables administratifs et d'infographiste, qui travaillent en équipe interdisciplinaire au CAUE et sur l'ensemble du territoire de l'Essonne.

- Evelyne LUCAS, architecte, directrice
- Valérie KAUFFMANN, paysagiste, urbaniste, directrice adjointe ; représentante suppléante du personnel en CA
- Marianne JEANNIN, assistante de direction, comptable
- Corinne SEPTIER, assistante administrative
- Christian BINETRUY, architecte conseiller
- Brigitte BOUVIER, urbaniste conseiller (départ à la retraite au 1/08/14)
- Clément BRIANDET, paysagiste conseiller
- Anne BROCHOT, architecte conseiller (Congé sans solde depuis sept 2013)
- Marcela CONCI, architecte conseiller
- Enrico d'AGOSTINO, architecte conseiller
- Béatrice JULIEN LABRUYERE, paysagiste conseiller – représentante titulaire du personnel au CA
- Christine LECONTE, architecte - urbaniste conseiller
- Nolwenn MARCHAND, architecte - paysagiste conseiller
- Emilie MARTIN, documentaliste
- David POTIN, infographiste, webmaster

Elections des délégués du personnel

1er tour le 25/03/14 , 2d tour le 10/04/14
Ont été élus :

- Christine Leconte, titulaire et Clément Briandet, suppléant.

Contrats à durée déterminée :

- Jérémy Camaréna, 9 mois du 1/09/13 au 30/06/14 en qualité de géomaticien.

Stagiaires

- Marie Guillon - 1/10/12 au 31/10/2013
Université Paris 1 Sorbonne - Contrat d'apprentissage Opération EAE
- Marjorie Genard - Université Paris 1 – Sorbonne, 6/01/14 au 4/04/14
- Julie Matte - Université Paris 1 – Sorbonne, 03/03/14 au 04/04/14
- Hajar Zaida – Université d'Evry Val d'Essonne, 14/04/14 au 11/07/14
- Laila Bibote - Université d'Evry Val d'Essonne, 14/04/14 au 11/07/14
- Nicolas Tabary - Université Paris 1 – Sorbonne, 01/05/13 au 4/10/13
- Arnaud Gambarara - Université Paris-Est Créteil, 01/05/13 au 31/07/13
- Thomas Bonbonnelle – Université de Versailles, 02/05/13 au 15/07/13

2 - Le CAUE de l'Essonne dans le mouvement des Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Fédération nationale des CAUE

L'année a été particulièrement intense pour notre fédération nationale, rythmée notamment par une importante activité législative. Equipes et responsables des CAUE sont venues alimenter, par leurs travaux, les réflexions qui ont abouti, lors du congrès national, à la présentation de l'Acte II des CAUE. La parution d'un Cahier Pratique, supplément du Moniteur consacré aux CAUE, participe du travail de communication vers l'ensemble de nos interlocuteurs.

Participation aux pôles, groupes de travail et ateliers de la Fédération Nationale des CAUE :

- Le Groupe de travail « axes de progrès » la FNCAUE a mis en place un programme de réflexion « axes de progrès » pour redéfinir le positionnement des CAUE à travers 5 axes de travail (CAUE et Métropolisation ; articulation CAUE et ingénierie ; CAUE, démocratisation de l'architecture et permis de construire ; CAUE et urbanisme ; CAUE accompagnateur de la transition énergétique). Dans un premier temps, des groupes de travail ont été définis, réunissant des professionnels de CAUE préalablement identifiés, dans l'objectif d'alimenter le congrès national des CAUE en juin 2014. Le CAUE91 était présent dans le groupe de travail : « CAUE et Métropolisation ».
- Le Groupe « Régénération urbaine » s'est réuni le 21 mars 2014 pour un nouvel échange d'expériences. La rencontre du 5 juin a permis la présentation de PLU(s) traitant du sujet. Un bilan des démarches menées par plusieurs CAUE a été

présenté en réunion le 23 octobre à Paris. Participation du CAUE 91 dans le cadre de son programme Hisser Pavillons.

- Le groupe « étalement urbain et territoire durable » a rédigé un article paru en novembre 2013 dans le numéro hors série de la revue Urbanisme intitulé « Questionner l'étalement urbain », qui a connu une large diffusion.
- Le groupe « pôle métiers de conseils » travaille à la définition des fiches métiers CAUE.

Participation aux événements fédéraux :

- L'Université d'été des CAUE : sur le thème « culture et débat font territoire », organisée par le CAUE des Bouches-du-Rhône, l'université d'été s'est tenue les 18, 19 et 20 septembre à Marseille, ville capitale européenne de la culture en 2013.
- La Semaine Nationale Agriculture et Paysages du 13 au 17 mai 2013. Pour cette 3ème édition de la biennale, organisée par le réseau des CAUE et leur Fédération Nationale, le CAUE de l'Essonne a proposé la visite de la Brasserie de Marcoussis dans le cadre de la valorisation du projet agri-urbain porté par le Triangle Vert des Villes maraîchères du Hurepoix.

Les CAUE d'Ile-de-France en Union régionale

Le portage du Congrès national par les CAUE d'Ile-de-France aux côtés de la fédération nationale a fortement mobilisé nos forces vives. Nous avons pu vérifier la capacité des équipes à se mobiliser et travailler ensemble, pour accueillir l'ensemble du réseau et les partenaires « parties prenantes » du projet CAUE : associations d'élus, ministères et réseaux professionnels autour d'une thématique centrale et partagée mettant en avant les « Publics » des CAUE.

Actions et groupes de travail :

- Le groupe site Internet de l'Union régionale CAUE (URCAUE), a participé à l'arborescence du nouveau site, ses fonctionnalités et son graphisme encadré par des consultants extérieurs, les Argonautes.
- Le groupe communication, a défini des outils de communication et a poursuivi la conception du nouveau logo régional avec l'agence Fabrication Maison.
- Le groupe qualité architecturale du logement a alimenté par ses productions, un séminaire organisé le 28 janvier 2014 sur le thème de la mutualisation d'espaces et de services dans l'habitat francilien.

L'administration de l'Union régionale des CAUE d'Ile-de-France :

Les réunions de direction de l'Union régionale ont été organisées dans chacun des CAUE d'Ile-de-France, et l'animation assurée par le CAUE hôte, à tour de rôle.

*ZOOM SUR

LE CONGRÈS NATIONAL DES CAUE

L'acte II des CAUE est en marche

Les CAUE ont tenu les 10 et 11 juin leur congrès national au Centquatre à Paris. Il était placé sous le patronage de Madame Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication.

L'affluence à cette manifestation - 550 participants - a témoigné de la vitalité du réseau et de l'intérêt que lui portent ses partenaires locaux et nationaux.

Durant ces deux jours d'échanges et de débats portant sur le cadre de vie de demain, les CAUE ont fait dialoguer des acteurs d'horizons très différents : philosophes, professionnels, élus, institutionnels...

Mis à l'honneur, les publics bénéficiaires des services du CAUE ont exprimé le souhait que soient poursuivies ses missions qui aident tout intervenant sur le territoire à exercer en pleine responsabilité sa qualité d'usager, de citoyen, de décideur, sa compétence de maître d'ouvrage et de maître d'œuvre.

Quelles que soient les voies que prendra notamment la réforme de l'organisation territoriale, les besoins devront toujours trouver réponse à l'échelle du porteur de projet, à l'échelle locale,

de la plus petite commune jusqu'à la métropole. Aussi, comme ils l'ont fait depuis leur création, les CAUE s'adaptent aux enjeux contemporains, dans le champ à la fois culturel et technique qui est le leur.

Devant la ministre de la Culture et de la Communication, le réseau des CAUE, par la voie du président de sa Fédération nationale, a présenté des propositions autour de 5 « axes de progrès » :

- CAUE et Métropolisation
- Articulation CAUE et ingénierie
- CAUE, démocratisation de l'architecture et permis de construire
- CAUE et urbanisme
- CAUE accompagnateur de la transition énergétique.

La ministre a insisté sur la gouvernance et le financement nécessaires au maintien de ces plateformes d'expertise fondées sur la transversalité et l'indépendance du conseil professionnel. Elle a annoncé la création d'une mission de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles, à laquelle se joindra un inspecteur du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable.

Pierre Jarlier, sénateur du Cantal, président du CAUE du Cantal, repré-

sentant l'Association des Maires de France, Olivier Jacquin, vice-président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, représentant l'Assemblée des départements de France, Catherine Jacquot, présidente du Conseil national de l'Ordre des Architectes, ont témoigné de l'action des CAUE sur le terrain et exprimé leurs analyses sur l'avenir de ces structures.

Philippe Laurent, président du CAUE des Hauts-de-Seine, président de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France, s'est exprimé sur les métropoles, le rôle du maire et l'enjeu culturel des missions des CAUE.



>> Table ronde pendant le congrès des CAUE au 104

3 - Le CAUE, un lieu d'échange et de réflexion avec ses partenaires

Collectivités et institutions publiques

La nature de ses missions et les orientations retenues par le conseil d'administration du CAUE nous amènent naturellement à travailler en réseau, à l'échelle du département et au-delà. Institutions, lieux de formations, ordres professionnels, associations, parcs nationaux et régionaux... constituent nos partenaires privilégiés.

Nous sommes mobilisés ensemble, notamment sur des questions relatives à la culture, la qualité architecturale et environnementale, à l'aménagement et l'urbanisme durables.

- Conseil général de l'Essonne, Maison départementale de l'habitat (MDH), Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne (SDIS), Vivr'Essonne ;
- Région Île-de-France, L'Atelier, Natureparif, Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE) ;
- Atelier international du grand Paris (AIGP) ;
- Etat : direction Départementale des Territoires (DDT), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Agence nationale de l'habitat (ANAH), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ;
- Communautés : Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), du Pôle d'Orly, des Portes de l'Essonne, des Lacs de l'Essonne, d'Evry Centre Essonne, d'Europ'Essonne, de Sénart en Essonne, du Val d'Yerres,
- Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la vallée de l'Yerres (SIAVY), de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) ;

- Parc Naturel Régional : du Gâtinais français, de la Haute-vallée de Chevreuse ;
- Union des Maires de l'Essonne.

Ecoles et Universités

Le CAUE s'engage dans un partenariat de plus en plus étroit avec les écoles et universités, que ce soit à travers des projets in-situ avec l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, ou des « recherche-actions », avec les instituts d'urbanisme et les écoles d'architecture pour la démarche « Hisser pavillons ! ».

Ces partenariats renforcent une des particularités des CAUE : se « poser en trait d'union » entre le débat d'idées et la réalité de terrain. Ces partenariats se concrétisent par ailleurs au quotidien par l'accueil de stagiaires et pour la première année d'un emploi en alternance, issu de ces formations.

- Académie de Versailles ;
- Université d'Evry ;
- Université du Temps Libre en Essonne (UTLE) ;
- École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP) ;
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V).

Associations spécialisées

Le CAUE s'est investi aux côtés de nombreuses associations porteuses de projets solidaires et durables. Il participe activement à ce réseau d'acteurs dynamiques dans les champs qui nous concernent afin d'être en capacité de valoriser ces initiatives et de nouer des liens dans les domaines aussi divers que la culture, l'agriculture ou le vivre

ensemble, plus que jamais, le CAUE. Le réseau de partenaires professionnels et institutionnels, est sollicité, ou nous sollicite, sur de nombreuses actions. Afin de répondre, par des regards croisés, à des questions de plus en plus complexes, des partenariats élargis se construisent naturellement.

Architecture et Paysage

- Ordre des architectes, Union des architectes de l'Essonne, Fédération Française du Paysage ;
- Maison de l'architecture en Île-de-France ;
- Agence d'urbanisme et de développement Essonne-Seine-Orge (AUDESOR) ;
- Terres & cites : réunion de présentation mise en place d'un nouvel outil « cartographie interactive et collaborative du Plateau de Saclay et des vallées attenantes » ;
- Promenades urbaines.

Habitats

- Vivr'Essonne ;
- Le PACT Essonne ;
- Planète copropriétés ;
- Gîtes de France ;
- Association départementale des Gens du Voyage en Essonne (ADGVE) ;
- SoliCités ;
- Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) ;

Culture

- cinéam : Réalisation d'un montage audiovisuel d'une quarantaine de minutes sur le thème du pavillonnaire, à partir d'extraits de films amateurs issus du fonds cinéam tournés par les habitants de ces pavillons ;

- Uterpan ;
- Maison de Banlieue et de l'Architecture (MBDA) ;
- le Cyclop à Milly-la-Forêt ;
- Comité Départemental du Toutisme (CDT).

- la Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons (MDBA) ;
- l'association CINEAM (récolte et diffusion de films amateurs, témoins de l'histoire de nos territoires) ;
- Terre & Cité.

Agriculture

- Terre & Cité : réflexion sur le devenir de l'agriculture sur le plateau de Saclay ;
- Réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne en Île-de-France (AMAP) : Soirée débat avec la réserve de Biophère sur la thématique des paysages ;
- Association Pour le Plateau Agricole du Centre-Essonne (APPACE) ;
- Terre de Liens : Soirée débat sur la thématique des paysages ;
- Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix.

Social

- Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) ;
- Mission locale Nord-Essonne.

Le CAUE Administrateur et membre actif du réseau

Le CAUE est administrateur de plusieurs associations essonniennes. Il participe en tant que personne morale, à la vie et au dynamisme de ces entités techniques et /ou culturelles :

- Le PACT Essonne ;
- l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 91) ;
- le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) ;
- l'Association Promenades Urbaines (membre fondateur) ;

>> Conception : CAUE 91 • Imprimeur : hélio Corbeil

CAUE • CONSEIL
DE L'ESSONNE | D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

CAUE •

DE L'ESSONNE | CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Maison départementale de l'habitat
1 bd de l'Écoute s'il pleut
91035 Évry cedex

Tél. : 01 60 79 35 44
Fax : 01 60 78 45 81
caue91@caue91.asso.fr

Association issue de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977

